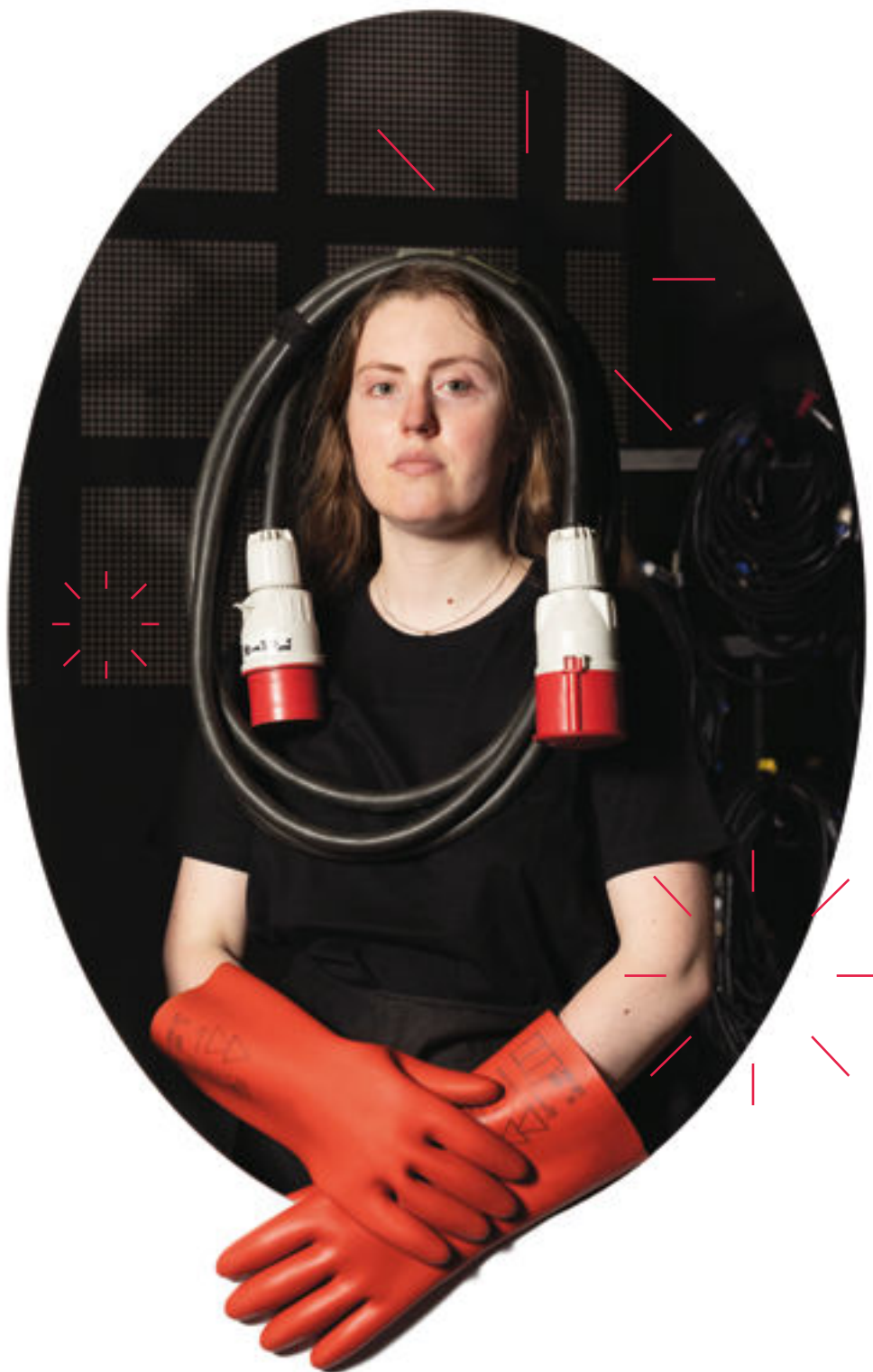


CALENDRIER 2027



cfpts.

CENTRE NATIONAL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE
AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

SOMMAIRE

ÉDITO

Bruno Burtre
Béatrice Gouffier
P.1

FORMATIONS EN ALTERNANCE

P.2

DIRECTION TECHNIQUE RÉGIE

P.6

PRÉVENTION DES RISQUES

P.12

CERTIFICATIONS

P.15

ÉLECTRICITÉ

P.16

NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

P.19

RÉSEAUX SCÉNIQUES

P.20

PLATEAU

P.24

LUMIÈRE

P.28

SON

P.32

VIDÉO

P.38

DÉCOR ACCESSOIRES

P.42

FORMATIONS À LA CARTE

P.48

LES ÉQUIPES DU CFPTS

P.54

LES FORMATEURS ET FORMATRICES

P.55

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

P.56

DES CHOIX FORTS MAIS RÉALISTES

La mise au point de l'offre de formation du CFPTS relève parfois d'un numéro d'équilibriste : suivre les évolutions les plus récentes tout en pensant aux besoins les plus courants, dialoguer avec la profession mais préserver sa capacité à faire des choix forts, répondre aux besoins sans pour autant oublier les réalités du financement, faire des paris sur l'avenir en assurant le présent. Mais comme chaque année, nous tenons la barre, en proposant des évolutions à même de répondre à ces objectifs, en permettant de satisfaire les grandes structures comme les plus petites, et les professionnels les plus confirmés comme celles et ceux qui projettent de rejoindre nos métiers.

Par définition, nos professions dépendent des innovations techniques qui agitent sans cesse le secteur. Chaque année, de nouveaux matériels, logiciels et autres composants s'imposent sur le terrain, ce qui rend d'autant plus cruciale une formation continue bien équilibrée, à même de permettre à chacun de s'outiller face au changement. Le CFPTS veille à intégrer ces évolutions afin de composer une offre en adéquation avec vos besoins, dans tous les domaines où il intervient.

En lumière, *Capture Visualisation* (p. 31) ajoute au catalogue une formation centrée sur un logiciel qui s'est largement imposé sur le terrain. De son côté, *Matrissage des sources LED* (p. 31) permettra aux régisseurs et techniciens lumière comme aux pupitreurs d'acquérir les compétences nécessaires à la création d'effets lumineux dynamiques, adaptés aux contraintes artistiques et techniques. En son, nous avons le plaisir de collaborer avec Décor Sonore, un acteur reconnu de la création sonore, afin d'élaborer *Dispositifs sonores invisibles* (p. 35), une formation ouverte aux techniciens et régisseur son, mais également aux artistes. Enfin, pour les régisseurs et administrateurs de réseaux scéniques, *Outils Mikrotik pour le spectacle et l'événement* (p. 23) offre l'occasion de se pencher sur le déploiement de services avancés sur ces solutions.

Les débats qui animent la profession sont aussi l'occasion de voir émerger des thématiques auxquelles le CFPTS se doit de faire écho. Par exemple, lors des Nocturnales du CFPTS de 2025, la question de la place et du rôle de l'encadrement intermédiaire avait été abordée, ce qui se traduit par la mise en place de *Management intermédiaire des services techniques* (p. 10), un module de 3 jours conçu pour fournir aux respon-

sables techniques des outils afin de gérer efficacement les équipes face aux multiples contraintes. Les cadres techniques au sens large, qui sont en première ligne en matière d'intégration des enjeux de la RSE, pourront également se tourner vers *Direction technique durable, responsable, soutenable* (p. 10).

Autre grande nouveauté, le *Diplôme d'ingénierie sonore* (p. 5) fait son apparition dans l'offre du CFPTS dès l'automne 2026. Formation gratuite et rémunérée, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, elle permet d'offrir une spécialisation aux titulaires d'un diplôme de niveau 5 dans les métiers du son (régie son de spectacle vivant ou BTS audiovisuel option son). Cette formation plébiscitée par le secteur prend le relais de celle assurée jusqu'ici par l'Ina (Institut national de l'audiovisuel), qui a fait confiance au CFPTS afin de porter la spécialisation sonorisation pour ne conserver que sa composante audiovisuelle.

Toujours soucieux de proposer des solutions réalistes à ses publics, le CFPTS a aussi mené un important travail d'ajustement dans le but d'intégrer les dernières règles de financement de l'Afdas. De nombreuses formations, notamment en Décor et Accessoires, ont été repensées afin que les intermittents puissent toujours avoir accès à un corpus sérieux et de qualité, sans être pénalisés par un reste à charge. *Peinture et patine d'accessoires* (p. 44), *Soudure au service du spectacle* (p. 46) ou *Mécanismes et articulations* (p. 47), entre autres, témoignent de ces efforts d'adaptation.

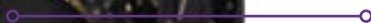
Pour les structures qui ne trouveraient pas leur bonheur entre ces nouvelles propositions et les 102 autres formations dispensées par le CFPTS, les *Formations à la carte* (p. 48) permettent de rechercher des formules adaptées à des besoins particuliers. De la programmation hors les murs d'un stage de Lutte contre les VHSS réservé aux salariés d'une structure particulière à la conception d'une formation en alternance de Gestes métier du machiniste de plusieurs mois débouchant sur un CQP porté par la CPNEF-SV, mettez-nous au défi de répondre à vos attentes ; vous ne serez pas déçus !

Bruno Burtre
Directeur général

Béatrice Gouffier
Directrice des formations

FORMATIONS EN ALTERNANCE

Quel que soit votre parcours initial, nos 8 formations vous ouvrent l'accès aux métiers techniques du spectacle et de l'événementiel. En optant pour l'alternance au CFPTS, vous confrontez au quotidien vos acquis théoriques et pratiques aux réalités du terrain et développez à la fois compétences techniques et savoir-être, des atouts indispensables pour faciliter votre insertion professionnelle.



RÉGISSEUR VIDÉO

Préparation à la certification professionnelle de niveau 5
RNCP39397

Public : Jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif : Développer les compétences de régisseur de spectacle et d'événement, option vidéo, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : Technicien vidéo, régisseur vidéo.

1250 heures au CFPTS

2 390 heures en entreprise

12 participants

20 sept. 2027 – 10 sept. 2029

RÉGISSEUR PLATEAU

Préparation à la certification professionnelle de niveau 5
RNCP39397

Public : Jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif : Développer les compétences de régisseur de spectacle et d'événement, option plateau, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : Technicien plateau, technicien de scène, machiniste, cintrier, chef machiniste, régisseur plateau, régisseur de scène.

1250 heures au CFPTS

2 390 heures en entreprise

12 participants

20 sept. 2027 – 10 sept. 2029

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Préparation à la certification professionnelle de niveau 5
RNCP39397

Public : Jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif : Développer les compétences de régisseur de spectacle et d'événement, option lumière, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : Technicien lumière, poursuiveur, pupitreux, électricien, chef électricien, régisseur lumière, concepteur lumière.

1250 heures au CFPTS

2 390 heures en entreprise

14 participants

20 sept. 2027 – 10 sept. 2029

RÉGISSEUR SON

Préparation à la certification professionnelle de niveau 5
RNCP39397

Public : Jeunes de 18 à 29 ans issus d'une formation initiale à dominante scientifique, sensibilisés au monde du spectacle, et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif : Développer les compétences de régisseur de spectacle et d'événement, option son, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : Technicien son, régisseur son, sonorisateur.

1250 heures au CFPTS

2 390 heures en entreprise

12 participants

20 sept. 2027 – 10 sept. 2029

Les métiers visés par les certifications du CFPTS sont occupés aussi bien par des hommes que par des femmes. Pour une facilité de lecture, nous n'utilisons pas l'écriture inclusive dans ce document.

TECHNICIEN LUMIÈRE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Préparation à la certification
professionnelle de niveau 4
RNCP39988

Partenariat TSV

Public : Jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif : Développer les compétences liées aux activités de technicien pour préparer, maintenir et entretenir les matériels et équipements lumière nécessaires aux spectacles, événements et manifestations, monter, régler et démonter les installations d'éclairage pour collaborer à l'accueil de spectacle ou de prestation en autonomie ; participer aux activités des services plateau, son et vidéo sous la direction d'un régisseur ou d'un responsable technique.

Métiers préparés : Technicien lumière d'accueil, de compagnie, de tournées, d'événementiels ou de prestations. La pratique professionnelle et/ou la poursuite d'un parcours de formation permettent au technicien lumière de se spécialiser ou de monter en responsabilité sur d'autres compétences plateau/scène, son ou vidéo.

1 043 heures au CFPTS

1 990 heures en entreprise

14 participants

18 janvier 2027 – 18 septembre 2028

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Préparation à la certification
professionnelle de niveau 6
RNCP38910

Public : Jeunes diplômés, minimum Bac +2, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif : Coordonner l'exploitation technique de spectacles et d'événements, encadrer l'organisation des équipes techniques, accompagner des projets de spectacles et d'événements en étant capable de :

- analyser et résoudre des problèmes complexes jusqu'aux imprévus ;
- formaliser/capitaliser des savoir-faire et des méthodes ;
- identifier les évolutions technologiques, structurelles ou sociétales pour évaluer les perspectives du métier, de son environnement et des métiers encadrés ;
- évaluer l'adéquation de ses compétences à répondre à un projet en définissant un plan d'action et d'amélioration pour réussir son insertion professionnelle en régie générale.

Métiers préparés : Régisseur général de tournée, de compagnie, de structure ou d'événementiel, régisseur technique, régisseur de production.

875 heures au CFPTS

1 703 heures en entreprise

14 participants

13 octobre 2027 – 8 février 2029

ADMINISTRATION DE RÉSEAUX SCÉNIQUES

Préparation à la licence
professionnelle de niveau 6
RNCP40102

Partenariat Université Gustave Eiffel

Public : Jeunes diplômés, minimum Bac +2, pouvant justifier de leur intérêt pour le spectacle vivant, l'événementiel, les domaines technologiques réseaux et numériques.

Objectif : Développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier d'administrateur de réseaux scéniques pour l'exploitation de spectacles, d'événements et/ou de lieux de spectacles.

Métiers préparés : Administrateur de réseaux scéniques, régisseur spécialisé en technologies numériques, responsable des réseaux scéniques, administrateur système et réseau, responsable informatique d'un lieu de spectacle.

525 heures au CFPTS | à Gustave Eiffel

1 310 heures en entreprise

14 participants

3 nov. 2027 – 15 sept. 2028

NOUVEAU DIPLOME D'INGÉNIERIE SONORE

Concepteur son
Spectacle/événement
Partenariat NEXO

Public : Titulaires d'un diplôme dans le domaine du son de niveau 5, pouvant justifier de leur intérêt pour la diffusion sonore. Âgés de 18 à 25 ans révolus ou demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, éligibles au contrat de professionnalisation.

Objectif : Développer des compétences avancées dans chacun des domaines d'activité qui concourent à la sonorisation d'un spectacle vivant ou d'un événement en public nécessitant un renforcement sonore : ingénierie de diffusion, déploiement et exploitation de systèmes de transmissions en réseau ou sans fils, interactivité avec le spectacle (mixage d'une scène musicale, conduite son d'une représentation théâtrale).

Métiers préparés : Sonorisateur spécialisé en ingénierie de diffusion, mixage façade, mixage retours, liaisons HF, liaisons Audio sur IP.

630 heures au CFPTS

886 heures en entreprise

9 participants

3 nov. 2027 – 15 sept. 2028

DIRECTION TECHNIQUE RÉGIE

Suivre sa formation en direction technique
ou régie générale au CFPTS, c'est rejoindre un réseau
de professionnels du spectacle et de l'événement
qui s'enrichit depuis plus de 50 ans.
C'est aussi prendre du recul sur ses pratiques,
recroiser d'anciens collègues et envisager
de futures collaborations.



Le cursus intégral de formation

DIRECTEUR TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Préparation à la certification professionnelle de niveau 7
RNCP40599*

Public : Encadrants techniques ayant une expérience confirmée en régie générale. Une expérience de participation à la création de projet ou d'entreprise pourra être prise en considération.

Objectif : Développer les compétences administratives, organisationnelles et d'encadrement pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique, dans le cadre de la politique globale de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de ses enjeux.

Assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements. Expertiser et analyser un projet de spectacles ou d'événements : veiller à la faisabilité technique, organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des acteurs nécessaires au bon déroulement d'un projet et planifier leurs actions.

Coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines (permanents ou intermittents) nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure. Participer à la mise en œuvre de la qualité de vie et des conditions de travail des équipes techniques. Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels, en y intégrant les enjeux propres à la RSE.

Les compétences visées sont applicables dans les divers champs professionnels du spectacle vivant et de l'événementiel.

749 heures, 12 participants

29 septembre 2027 – 14 mars 2028

Le parcours progressif en 4 blocs de compétences

1. DIRECTION TECHNIQUE ENCADRER ET PILOTER LA SÉCURITÉ D'UN LIEU FIXE OU TEMPORAIRE AMÉNAGÉ POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP40599BC04*

Public : Régisseurs confirmés désireux de structurer leurs connaissances et d'acquérir des méthodologies de travail en gestion des ERP, en prévention des risques au travail et en estimation des moyens à mettre en œuvre pour la sûreté des équipements et/ou des événements.

Objectif : Développer les compétences administratives, organisationnelles et d'encadrement pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements. Inscrire l'accessibilité universelle et la prévention des risques dans la politique globale de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

224 heures, 16 participants

29 septembre – 16 novembre

2. DIRECTION TECHNIQUE SUPERVISER LA MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DE LA PROGRAMMATION DE SPECTACLE/ÉVÉNEMENT

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP40599BC03*

Public : Régisseurs confirmés désireux de développer leurs compétences pour élaborer des budgets et planifier les équipes, pour une structure fixe ou un événement ponctuel.

Objectif : Développer les compétences administratives, organisationnelles et d'encadrement pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion, veiller à la faisabilité technique, organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des acteurs nécessaires au bon déroulement d'un projet et planifier leurs actions. Intégrer la politique RSE dans la démarche des achats, investissements et prestations de service.

175 heures, 16 participants

17 novembre – 21 décembre

3. DIRECTION TECHNIQUE ORGANISER LES COMPÉTENCES ET FIDÉLISER LES ÉQUIPES TECHNIQUES D'UNE STRUCTURE DE SPECTACLE/ÉVÉNEMENT

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP40599BC02*

Public : Régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour accompagner la gestion des compétences des équipes, pour une structure fixe ou un événement ponctuel.

Objectif : Développer les compétences administratives, organisationnelles et d'encadrement pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines (permanents ou intermittents) nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure. Participer à la mise en œuvre de la qualité de vie et des conditions de travail des équipes techniques dans le cadre global de la politique RSE de la structure.

175 heures, 16 participants

6 janvier – 9 février

4. DIRECTION TECHNIQUE PILOTER LA CONDUITE DE PROJETS DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Préparation à la certification du bloc
de compétences RNCP40599BC01*

Public : Régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour participer pleinement à la conduite de projets auprès d'une direction artistique ou de structure.

Objectif : Développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion. Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels. Inscrire la politique RSE dans la conduite de projet.

175 heures, 16 participants

10 février – 16 mars

Le cursus intégral de formation

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Préparation à la certification
professionnelle de niveau 6
RNCP38910*

Public : Régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo.

Objectif : Développer les compétences méthodologiques, organisationnelles, d'encadrement et de gestion, nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur général d'un projet de spectacle ou d'événement : analyse des aspects artistiques, techniques et organisationnels d'un projet, élaboration des outils de régie, de transmission et de suivi (planning, budget), encadrement d'équipes techniques.

707 heures, 12 participants

8 septembre 2027 – 11 février 2028

Le parcours progressif en 3 blocs de compétences

1. RÉGIE GÉNÉRALE COORDONNER L'EXPLOITATION TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Les outils de régie générale

Préparation à la certification du bloc
de compétences RNCP38910BC03*

Public : Régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo.

Objectif : Développer les compétences méthodologiques nécessaires au régisseur général pour la préparation et la coordination de l'exploitation technique d'un spectacle ou d'un événement.

266 heures, 14 participants

8 septembre – 29 octobre

2. RÉGIE GÉNÉRALE COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES ÉQUIPES TECHNIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SPECTACLE/ ÉVÉNEMENT

Préparation à la certification du bloc
de compétences RNCP38910BC02*

Public : Régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo.

Objectif : Développer les compétences nécessaires au régisseur général pour encadrer les équipes techniques dans la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un événement.

238 heures, 14 participants

2 novembre – 21 décembre

3. RÉGIE GÉNÉRALE ACCOMPAGNER DES PROJETS DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENTS

Ordonnancement et faisabilité

technique d'un projet

Préparation à la certification du bloc
de compétences RNCP38910BC01*

Public : Expérience de régie générale.

Objectif : Développer les compétences méthodologiques relatives à la gestion d'un projet de spectacle ou d'événement : analyse du projet, ordonnancement des étapes de travail, suivi budgétaire et accompagnement de la mise en œuvre de la prévention des risques. Inscrire l'accompagnement du projet dans la politique globale de la RSE.

203 heures, 14 participants

5 janvier – 12 février

*RNCP : Répertoire national
des certifications professionnelles

RÉGIE TECHNIQUE : ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS D'UNE RÉGIE TECHNIQUE DE SPECTACLE, D'ÉVÉNEMENT OU DE MANIFESTATION

Préparation à la certification du bloc
de compétences RNCP39397BC01*

Public : Techniciens ou chargés de production ayant déjà une bonne approche des techniques du spectacle vivant ; expérience d'au moins 3 ans dans un de ces domaines.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à la préparation et à l'accueil technique de spectacles et de manifestations événementielles. Coordonner l'activité d'une régie technique pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles.

315 heures, 12 participants
3 mars – 5 mai

NOUVEAU DIRECTION TECHNIQUE DURABLE, RESPONSABLE, SOUTENABLE

Public : Cadre ou responsable technique en activité (direction technique, régie générale, régie plateau/scène).

Objectif : Acquérir une culture commune de la vigilance dans son environnement de travail. Acquérir une méthode et des pistes d'actions concrètes pour aborder son métier dans une approche durable, soutenable et responsable.

14 heures, 14 participants
25 – 26 mai

PRATIQUES CIRCULAIRES CULTURELLES : MÉTHODES ET OUTILS POUR RÉPONDRE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RSE / Économie circulaire

Partenariat Les Augures

Public : Directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs, administrateurs, responsables communication.

Objectif : Appréhender l'activité de son entreprise ou organisation dans une approche d'économie circulaire. Participer à la transition écologique de son entreprise ou de son organisation dans le cadre de la mise en place ou du suivi de la RSE.

21 heures, 14 participants
20 – 22 avril

NOUVEAU MANAGEMENT INTERMÉDIAIRE DES SERVICES TECHNIQUES

Public : Régisseurs, chefs d'équipe, responsables techniques.

Objectif : Outiller les responsables techniques pour manager efficacement des équipes en contexte de production artistique, en intégrant les contraintes du plateau, les temporalités du spectacle et les enjeux humains.

21 heures, 12 participants
21 – 23 septembre

MANAGEMENT D'UNE SITUATION DE CRISE

Public : Toute personne travaillant au sein d'une structure du secteur d'activité du spectacle vivant ou de l'événement. Toute personne travaillant, directement ou indirectement, pour la mise en œuvre de projets de spectacles et/ou d'événements. Toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectif : Développer ses compétences dans le domaine de la gestion de crise et d'une situation exceptionnelle pour pouvoir se positionner comme un acteur stratégique dans l'analyse du développement, des enjeux et des impacts d'une crise. Préparer sa structure en mettant en œuvre des outils et une démarche pour le management d'une situation dégradée et/ou de crise.

28 heures, 16 participants
14 – 17 décembre

*RNCP : Répertoire national
des certifications professionnelles

QCAD

CAO-DAO 2D

Public : Directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs et techniciens plateau, lumière, son, vidéo, constructeurs, accessoiristes, scénographes.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel QCAD en 2D. Pratiquer les bases d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur 2D, qui permet de créer tout plan technique nécessaire à l'activité d'une salle de spectacle (accueil ou création de spectacles) et à la création et conception de décors et d'accessoires (plan de masse, plan de situation, plan d'implantation de décors, coupe, élévation).

35 heures, 8 participants

5 – 9 avril

AUTOCAD 2D

Public : Régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel AutoCAD en 2D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

105 heures, 8 participants

8 – 26 février

20 septembre – 8 octobre

VECTORWORKS SPOTLIGHT

Public : Régisseurs, directeurs techniques et toute personne amenée à présenter un dossier technique.

Objectif : Utiliser Vectorworks Spotlight pour la présentation de dossiers techniques de spectacle et d'événements.

70 heures, 8 participants

29 novembre – 10 décembre

**RETROUVEZ
TOUTES NOS
FORMATIONS SUR
WWW.CFPTS.COM
ET SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX**

PRÉVENTION DES RISQUES

La formation est une clé essentielle pour prévenir les risques professionnels. Que ce soit la sécurité des salariés et du public, ou la lutte contre les VHSS, ces préoccupations majeures doivent imprégner les pratiques et les comportements de chacun, aussi bien dans les équipes techniques que dans tous les autres services.



SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Certificat de compétences professionnelles de la CPNEF-SV*
Le CFPTS est habilité par la CPNEF-SV à dispenser la formation

Public : Directeurs, gérants, administrateurs, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne devant justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles en vue de la déclaration de l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant (valant licence) exploitant des lieux de spectacle aménagés pour des représentations publiques (cf. les dispositions exigées par le décret n° 2019-1004 du 27 septembre 2019). Toute autre personne intéressée souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectif : Identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature des lieux de spectacles de la 1^{re} à la 4^e catégorie aménagés pour les représentations publiques et répondre à l'obligation de mise en œuvre de la sécurité attendue pour l'exercice de l'activité d'exploitant de lieux de spectacle (selon les dispositions exigées par le décret n° 2019-1004 du 27 septembre 2019).

35 heures, 15 participants
18 – 22 janvier
23 mars – 2 avril*
26 – 30 avril
14 – 18 juin
2 – 9 novembre*
6 – 10 décembre

*Sessions en discontinu

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation – spectacle vivant

LUTTE CONTRE LES VHSS LES FONDAMENTAUX

Repérage et positionnement

Public : Tout public.
Objectif : Identifier, prévenir et agir contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans les relations de travail.

7 heures, 12 participants
26 janvier
2 mars
20 avril
22 juin
26 octobre
14 décembre

LUTTE CONTRE LES VHSS RÉAGIR DE FAÇON ADAPTÉE

Public : Ce parcours est destiné aux personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS.
Objectif : Contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans son organisation et auprès de ses collègues.

14 heures, 12 participants
22 – 23 juin

LUTTE CONTRE LES VHSS ÊTRE RÉFÉRENT

Public : Futurs référents VHSS d'une structure ; membres du service RH et sécurité des organismes de formation ; membres du CSE et membres des CHSCT de la fonction publique ; membres des cellules harcèlement des CFA ; managers d'entreprise/structures non soumises à l'obligation légale.

Objectif : Développer les compétences pour devenir et assumer les responsabilités du référent violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).

21 heures, 12 participants
26 janvier – 8 février*
6 – 19 avril*
29 octobre – 10 novembre*
15 – 17 décembre
*Sessions en discontinu

CACES NACELLES ET CHARIOTS

R486A cat. A et B ;
R482 cat. F ; R489 cat. 3
Partenariat ECN

Public : Techniciens du spectacle utilisant ou devant utiliser des nacelles élévatrices et chariots élévateurs des catégories correspondantes.
Objectif : Conduire les nacelles de catégorie fixe ou mobile lors des opérations, à élévation multidirectionnelle (R486A cat. A et B), les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489 cat. 3) ou les chariots élévateurs à mâts télescopiques (R482 cat. F), en appliquant les règles de conduite et de sécurité définies par les recommandations les concernant. Satisfaire aux obligations de formation et aux tests prévus par les recommandations R486, R489 et R482 pour la délivrance des autorisations de conduite par l'employeur, conformément à l'article R 4323-55 du Code de travail.

40 heures, 6 participants
15 – 20 février
5 – 10 avril
10 – 15 mai
21 – 26 juin
20 – 25 septembre
15 – 20 novembre

CERTIFICATIONS

Dans l'objectif de répondre aux besoins de la profession et des employeurs du secteur, les certifications délivrées par le CFPTS sont construites à partir des référentiels d'activités décrits par l'observatoire prospectif des métiers, et des évolutions actuelles et à venir étudiées par la profession lors de tables rondes, à travers des publications...

Plus d'informations sur
cfpts.com/certifications

Le CFPTS délivre trois niveaux de certification professionnelle enregistrés au RNCP* :

→ **Directeur technique de spectacle et d'événement**, niveau 7

(enregistrée au RNCP40599 sur décision de France Compétences du 30/04/2025 pour une durée de 5 ans) ;

→ **Régisseur général de spectacle et d'événement**, niveau 6

(enregistrée au RNCP38910 sur décision de France Compétences du 25/04/2024 pour une durée de 5 ans) ;

→ **Régisseur de spectacle et d'événement**, niveau 5

(enregistrée au RNCP39397 sur décision de France Compétences du 19/07/2024 pour une durée de 3 ans)

- spécialisation lumière,
- spécialisation plateau-scène,
- spécialisation son,
- spécialisation vidéo.

Le CFPTS est également habilité par les organismes compétents à préparer et/ou évaluer :

Trois certifications professionnelles enregistrées au RNCP*

→ **Technicien du spectacle vivant, spécialité son, lumière ou plateau**,

niveau 4 (enregistrée au RNCP39988 sur décision de France Compétences du 18/12/2024 pour une durée de 3 ans, délivrée par TSV) ;

→ **CAP Accessoiriste-réalisateur**,

niveau 3 (enregistré au RNCP37299 sur décision de France Compétences du 06/02/2023 pour une durée de 5 ans délivré par l'académie de Créteil) ;

→ **Licence professionnelle – Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux, parcours Administrateur de réseaux scéniques**, niveau 6 (enregistrée au RNCP40102 sur décision de France Compétences du 23/01/2025 pour une durée de 5 ans, délivrée par l'Université Gustave Eiffel).

Trois certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par la CPNEF-SV*

→ **CQP Accrocheur-rigger**, niveau 4 (enregistré au RNCP37847 sur décision de France Compétences du 19/07/2023 pour une durée de 5 ans) ;

→ **CQP Électricien du spectacle**, niveau 4 (enregistré au RNCP37848 sur décision de France Compétences du 19/07/2023 pour une durée de 5 ans) ;

→ **CQP Machinerie de spectacle – Techniques de scène**.

Un certificat de compétence professionnelle (CCP) délivré par la CPNEF-SV*

→ **Sécurité des spectacles** pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques.

La certification via la formation

Les certifications du CFPTS peuvent être préparées en suivant nos cursus de formation, en apprentissage ou en formation professionnelle continue. Notre système de certification, organisé autour de blocs de compétences évalués par des jurys de professionnels, permet de vous accompagner en personnalisant votre parcours de formation et de certification sur six mois, un an, deux ans... tout au long de la vie.

La VAE : l'autre voie d'accès

Vous avez déjà de l'expérience en lien avec l'une des certifications (bloc de compétences et/ou titre professionnel), mais pas le diplôme correspondant ? La VAE (validation des acquis de l'expérience) permet d'acquérir une certification par la reconnaissance des compétences, aptitudes et connaissances acquises dans le cadre d'activités professionnelles et personnelles.

Les engagements du CFPTS

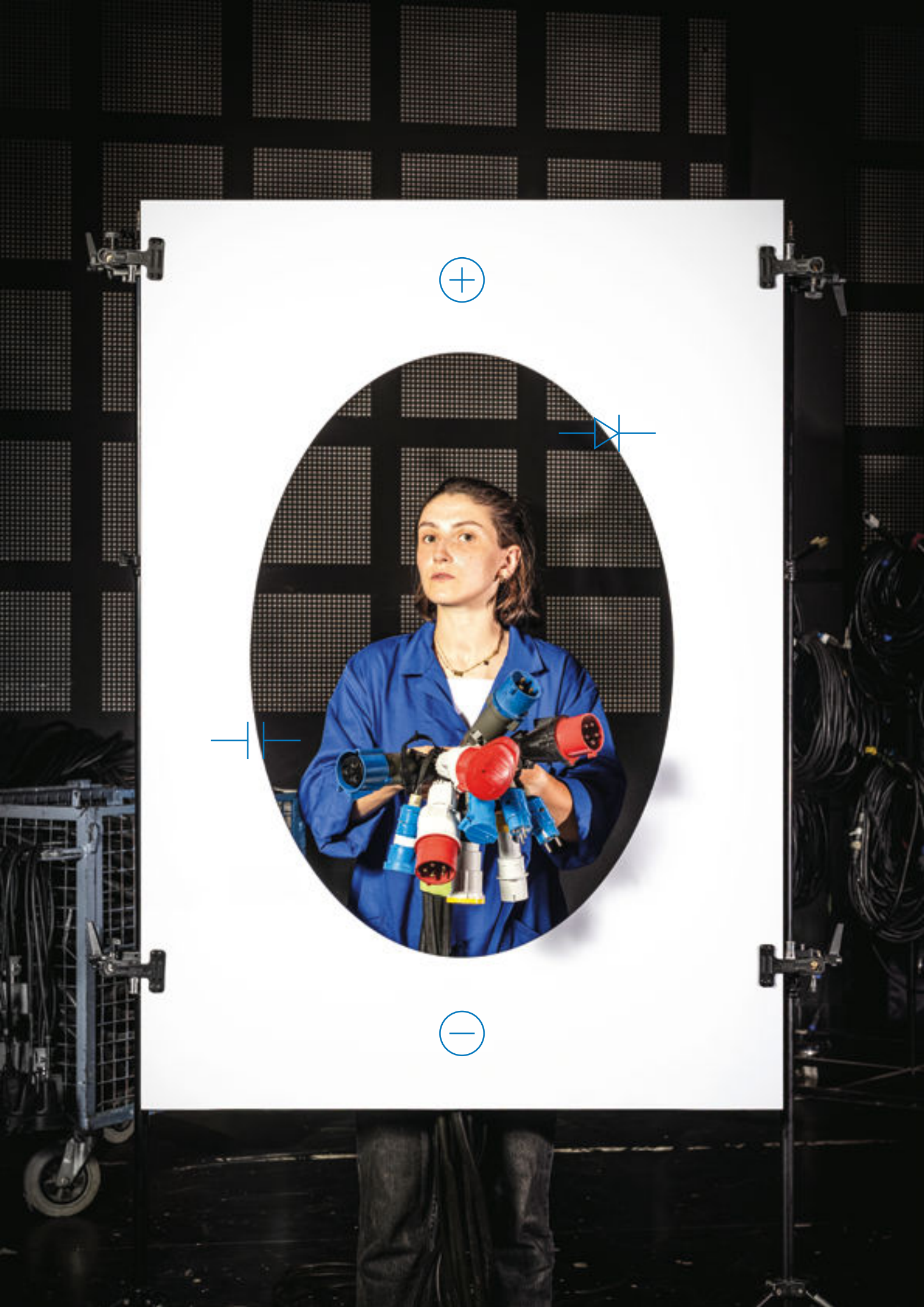
- Proposer des certifications en adéquation avec les besoins des bénéficiaires et des entreprises.
- Accompagner tous les candidats, en proposant l'aménagement des épreuves d'évaluation pour favoriser l'accessibilité et des possibilités de rattrapage pour les candidats mis en difficulté.
- Garantir l'équité de traitement entre les candidats et l'objectivité des évaluations, en appliquant strictement les procédures et règlements des certifications mises en œuvre.
- Développer le réseau professionnel des candidats en sollicitant pour les jurys des professionnels et des experts.

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation – spectacle vivant

ÉLECTRICITÉ

Que vous souhaitiez acquérir, approfondir ou mettre à jour vos connaissances en électricité et en sécurité électrique, le CFPTS vous propose 4 formations spécifiquement adaptées au secteur du spectacle vivant et de l'événementiel. Pour apprendre et pratiquer sur les installations électriques en toute sécurité, 2 espaces techniques sont dédiés à ce domaine.



FONDAMENTAUX DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LES INSTALLATIONS DU SPECTACLE

Public : Techniciens de spectacle depuis plus d'un an.

Objectif : Développer ses connaissances et compétences en électricité : mettre en œuvre des coffrets électriques mobiles temporaires, pour le spectacle et l'événement de petite ou moyenne envergure.

84 heures, 10 participants
6 – 21 septembre

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION

BS – B0 – BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation délivrée par l'employeur

Public : Techniciens du spectacle non électriciens, utilisateurs de matériels électroportatifs, agents d'entretien, factotums, personnels permanents non électriciens, décorateurs, installateurs de stands, conducteurs d'engins de chantier ou de PEMP (titulaires ou non du CACES), agents de sécurité incendie SSIAP...

Objectif : Acquérir l'aptitude professionnelle (théorique et pratique) dans le domaine de la prévention du risque électrique permettant d'être habilité par son employeur pour réaliser des interventions élémentaires de remplacement (BS), exécuter des travaux d'ordre non-électrique (B0), exécuter certaines manœuvres d'ordre non-électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

21 heures, 10 participants
22 – 24 mars
13 – 15 décembre

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION

BR – B2V – BC – BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation délivrée par l'employeur

Public : Électriciens, chefs électriciens, techniciens du spectacle assurant la distribution d'énergie (sur des festivals, événements, installations en plein air, chapiteaux, tentes, structures ou hors les murs), agents de maintenance, backliners...

Objectif : Acquérir l'aptitude professionnelle (théorique et pratique) dans le domaine de la prévention du risque électrique permettant d'être habilité par son employeur pour réaliser des interventions (BR), des travaux d'ordre électrique (BC, B2V), exécuter certaines manœuvres d'ordre électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

35 heures, 10 participants
22 – 26 février
25 – 29 octobre

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION

RECYCLAGE

Public : Techniciens du spectacle ayant précédemment obtenu au cours d'une formation un ou plusieurs des niveaux suivants : BS, B1V, BR, B2V, BC.

Objectif : Actualiser ses connaissances et ses pratiques de la prévention des risques électriques en fonction de l'évolution de la réglementation.

10,5 heures, 10 participants
15 – 16 juin

NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

Le CFPTS remercie tous les acteurs sans lesquels nos formations ne pourraient se réaliser.

Nos partenaires au quotidien

ADIS 95, Agora SAS, Air Liquide, AIS Multimedia, Algam, Alliance Logistics, Alsotel, Amadeus, Apave, APG, Aqua climat, Atelier Chévara (Marge Design / Travers Media) Atome3D, Aube Équipement Électrique, Audioprice, Aureact, Auvisys, Auvitrin, Aviss, Axente, B Live, BA Formation, Bargraph, Best Audio, Blackout, Bruneau, C17 SFX, Castolin, Cave de Vouvray, Chacun son café, Chimirec, Cleanitud, CIME, Climex, CNC technologies, ComSoft, Contorion, Cosplaycraft, De Préférence, Décor Plus, Dell, Dushow, ECN, Éditions AS, ESSI Propreté, ETC France, Eurocatering, FL Décor, FlashRC, FNSAC, Freevox, Frekences, fréquence, Girardeau, Goron, Gotronic, Groupe Godet, Groupe RG, Groupe TBRP, Hadjaz.L, HD Soudage, Impact, Ina, Inmac wstore, KDI, La Boutique du Spectacle, L-Acoustics, Larenn, L'Artisanerie – APEI, LDLC Pro, Legallais, Lejeune Père & Fils, Leroy Merlin, Les Augures, Le Verdier – APEI, Luminox, MA lighting, MA University France, M Medias, Magnum, Messer France, Millumin, Mi Place, Modulo Pi, Nexo, Novelty, Otelo, Pacon, Papeterie Picard, Peter Lavem, Pilote films, Polyester 93, Pyrofolie's, Qualiconsult, Raja, Regl'Artech, RES'O, Richardson, ROBE Lighting France, RS Components, RVE, S3M, Sartorius, SDCB, Selfort, Sennheiser, SonoMedia, Sonoss, So what & co, Stoporisk, Thalie Santé, Union Bois, Union des scénographes, Université Gustave Eiffel, VT Plastic, Yamaha

Nos partenaires institutionnels, financeurs et certificateurs

Académie de Créteil, Afdas, Afnor certification, CPNEF-SV, Dekra, DGCA, DGEFP, DRAC Île-de-France, ECN formation, Erasmus+, France Compétences, France Travail, GRIM EDIF, Ministère de l'Éducation nationale, Région Île-de-France, Transitions Pro, TSV, Université Gustave Eiffel, Ville de Bagnolet

Nos partenaires projets

Campus Fonderie de l'image, EkhoScènes, Erasmus+, Est-Ensemble, FTVT, Ipama, Jeudi Formation, Les Apprentis d'Auteuil, Ofaj, Pro Tandem, Rose Bruford College, Viljandi Culture Academy

Les entreprises culturelles qui accueillent nos apprentis

109, AGECAM Espace culturel André Malraux, Alabama Media, Allo la Lune – Ground Control, APMAC, Artefact Événement, Association Cité Théâtre, Ateliers Médicis, Atmac Centre culturel Paul Bailliart, ATOMIX, AudioScène, AveoGroup, B Live, Bam Holding, Bobigny Musiques – Canal 93, Bonjour Bonsoir, Bonlieu Scène nationale, CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, Cadmos, CAEL MJC CS, Cave Poésie de Toulouse, CDN de Normandie-Rouen, Centre national de la danse contemporaine, Château de Versailles Spectacles, Chromatik, Cirque-Théâtre d'Elbeuf, Cité de la musique, Cndc d'Angers, Comédie-Française, Commune de Reims Le Cellier, Compagnie de la Gare, Complexe culturel de l'Angelarde, Concept K, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Coopérative De Rue et De Cirque, CRL 10, De Préférence, Disneyland Paris, Dôme de Paris, Dushow, EPCC d'Issoudun, EPCC Le Quai CDN d'Angers, EPPGHV – grande halle de la Villette, Espace Concept, Espace culturel Charles Vanel, ETC Audiovisuel, Eurydice, Fréquence, Friche

la Belle de Mai, GL events Audiovisuel & Power, Groupe Éclipse SAS, Groupe Novelty, Impact Événements, L'Empreinte – scène nationale Brive-Tulle, Leni Event Tech, L'Olympia, L'Usine, La Comédie CDN de Reims, La Coulisse Énergie, La Ferme du Buisson, La Filature, La Méduse, La Reine Blanche, Le Carreau du Temple, Le Centquatre, Le Colisée – Théâtre de Roubaix, Le Manège – scène nationale de Reims, Le Sax – Espace musical d'Achères, Les Gêmeaux – Scène nationale de Sceaux, Les Quinconces – L'Espal, LMI Audiovisuel, Lucernaire Forum SAS, M.A.D Solution Services, Magnum, Mairie d'Alfortville, Mairie de Chennevières, Mairie de Lyon, Mairie de Saint-Denis, Mairie de Tournefeuille, Maison de la poésie – Théâtre Molière, Maison des pratiques artistiques amateurs, MC93 Maison de la culture de Seine-Saint-Denis, Mixt Le Grand T, MJC Fernand Léger – Centre social, Nanterre-Amandiers, Nouveau Gare au Théâtre, Opéra de Lille, Opéra national de Lorraine, Opéra national de Paris, Partikules, Philharmonie de Paris, PLF Groupe, Points communs – SN de Cergy-Pontoise, Potar Hurlant, Production Resource Group, Radio France, Régie Scène Watteau – Pavillon Baltard, REMCA La Cartonnerie, SARL Expert Event, SARL Scène de Nuit, SARL Sonetrans, SAS Bellevue, Saturn Productions, Sauvage Production, Scène nationale d'Albi-Tarn, Scènes à l'Italienne – Théâtre Montansier, Soupe Miso Production, Palais des Sports, SPL Carreau du Temple, SPL Tours Événements, Studio Gelatic, Théâtre d'Ivry Antoine Vitez, Théâtre de Cornouaille, Théâtre de Gennevilliers, Théâtre de l'Agora – SN d'Évry et d'Essonne, Théâtre de l'Athénée – Louis Juvet, Théâtre de la Cité, Théâtre de la Commune – CDN Aubervilliers, Théâtre de la Manufacture – CDN Nancy Lorraine, Théâtre de la Ville – Abbesses, Théâtre de la Ville – Sarah Bernhardt, Théâtre des Champs-Élysées,

Théâtre des Quartiers d'Ivry – CDN du Val-de-Marne, Théâtre Dijon Bourgogne – CDN, Théâtre du Fil de l'Eau, Théâtre du Nord, Théâtre du Rond-Point, Théâtre Gérard Philipe – CDN de Saint-Denis, Théâtre Musical de Paris – Le Châtelet, Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine, Théâtre national de Bretagne, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de l'Opéra-Comique, Théâtre public de Montreuil, Théâtre Roger Lafaille, Treizième Art, Université Paris Nanterre, Videmus Danse, Wall On Stage, Wave Event SAS, We Are Kraft

RÉSEAUX SCÉNIQUES

En 2027, le CFPTS met en place 9 propositions pédagogiques dédiées aux spécificités des réseaux scéniques. Les régisseurs son, lumière et vidéo pourront monter en compétence dans leur domaine de prédilection ; les encadrants techniques pourront comparer et adopter les solutions les plus adaptées ; quant aux plus experts, ils trouveront leur bonheur dans des formats courts permettant de découvrir de nouveaux outils.



RÉSEAUX POUR LE SPECTACLE

Fondamentaux TCP/IP pour les réseaux son, lumière et vidéo

Public : Régisseurs vidéo, régisseurs son, régisseurs lumière.

Objectif : Développer les compétences pour l'exploitation réseau des installations scéniques lumière, son et vidéo.

70 heures, 8 participants

19 – 30 avril

11 – 22 octobre

SENSIBILISATION AUX RÉSEAUX SCÉNIQUES POUR LES CADRES TECHNIQUES

Lieux fixes et événements

Public : Directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs.

Objectif : Identifier et gérer les spécificités de la mise en œuvre de technologies utilisant du réseau pour la régie générale/direction technique d'un lieu ou d'un événement.

35 heures, 14 participants

13 – 17 décembre

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR L'ÉCLAIRAGE DE SPECTACLE

ArtNet, sACN, MaNet

Public : Éclairagistes, techniciens, régisseurs lumière et vidéo.

Objectif : Développer les compétences nécessaires au déploiement de services réseaux avancés : routage / dhcp / firewall / vpn / snmp / containers.

35 heures, 8 participants

5 – 9 avril

27 septembre – 1^{er} octobre

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR LA VIDÉO

Extenders cuivre/optiques, HDBaseT, NDI

Public : Techniciens et régisseurs vidéo.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'installation, au paramétrage et à l'exploitation des réseaux pour la vidéo et mettre en œuvre les connaissances techniques informatiques et réseaux.

35 heures, 6 participants

4 – 8 octobre

NOUVEAU

OUTILS MIKROTIK POUR LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

Partenariat Frekences

Public : Administrateurs de réseaux scéniques, administrateurs réseau exerçant dans le domaine du spectacle vivant et de l'événementiel. Régisseurs de spectacle amenés à administrer des réseaux scéniques.

Objectif : Développer les compétences nécessaires au déploiement de services réseau avancés appliqués à l'environnement scénique sur des solutions Mikrotik.

21 heures, 8 participants

30 mars – 1^{er} avril

AUDIONUMÉRIQUE APPLIQUÉ AU RÉSEAU DANTE

Public : Techniciens, sonorisateurs et ingénieurs du son souhaitant acquérir de nouvelles connaissances sur le son numérique et en particulier sur son transport via le réseau Dante.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre et à l'exploitation d'une régie audionumérique complète utilisant les solutions de transport audio sur IP Dante.

35 heures, 8 participants

1^{er} – 5 février

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX AUDIO- NUMÉRIQUES

Dante/AES67, AVB

Public : Sonorisateurs, régisseurs, ingénieurs du son et techniciens son souhaitant découvrir et mettre en œuvre les réseaux audionumériques.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'installation, au paramétrage et à l'exploitation des réseaux audionumériques et mettre en œuvre les connaissances acquises dans la construction de réseaux dédiés fiables et performants.

70 heures, 8 participants

11 – 22 janvier

AUDIONUMÉRIQUE RÉSEAU AVB MILAN

Partenariat AGORA – SAS

Public : Techniciens son expérimentés, régisseurs/ingénieurs du son, techniciens et ingénieurs système.

Objectif : Appréhender les connaissances fondamentales de l'audionumérique sur réseau Ethernet afin de déployer un réseau AVB/Milan interopérable multi-marques.

21 heures, 8 participants

13 – 15 octobre

SWITCHS ET HYBRIDATION DES RÉSEAUX AUDIONUMÉRIQUES

Partenariat AGORA – SAS

Public : Techniciens son expérimentés, régisseurs/ingénieurs du son, techniciens et ingénieurs système. Toute personne ayant eu une première expérience réussie en réseau audionumérique.

Objectif : Mettre en œuvre et exploiter les outils permettant l'hybridation des réseaux audionumériques.

35 heures, 8 participants

26 – 30 avril

PLATEAU

Si vous intégrez une formation plateau au CFPTS, vous découvrirez l'un de nos deux lieux emblématiques que sont le Théâtre et le Grand Plateau. Conçus au plus près des réalités du métier, ces espaces rassemblent tous les types de machinerie et permettent de s'adapter aux différentes formes de spectacle vivant, du théâtre au concert, en passant par l'évènementiel.



RIGGING

ACCROCHEUR-RIGGER

Préparation au certificat de qualification professionnelle de niveau 4 RNCP37847

Le CFPTS est habilité par la CPNEF-SV* à préparer au CQP.

Public : Techniciens de spectacle amenés à mettre en œuvre des systèmes d'accroches et de levage et souhaitant obtenir le CQP accrocheur-rigger du spectacle vivant.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accrocheur-rigger : définir les moyens d'accès et de positionnement aux espaces de travail en hauteur ; analyser une prestation d'accroche et en assurer sa mise en œuvre, son démontage. Préparer et organiser l'accroche et le levage ; monter, exploiter et démonter les systèmes d'accroche-levage, dans le respect des règles de sécurité.

175 heures, 8 participants
11 janvier – 12 février

RIGGING

TRAVAILLER EN HAUTEUR DANS LE SPECTACLE

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP37847BC01

Public : Techniciens de spectacle utilisant un harnais et des systèmes antichute, même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur et souhaitant obtenir le bloc 1 – Travailler en hauteur dans le spectacle, du CQP accrocheur-rigger du spectacle vivant.

Objectif : Développer les compétences relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes antichute, et à l'évolution en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie) et sites non-équipés (création d'ancrages temporaires, mains courantes).

35 heures, 10 participants
11 – 15 janvier

FONDAMENTAUX TECHNIQUES POUR LES NON TECHNICIENS

Public : Personnels chargés de la coordination de production, assistants et administrateurs de manifestations événementielles et/ou de spectacles.

Objectif : Développer une vision technique des moyens humains et matériels en intégrant leur mise en œuvre, afin d'optimiser la coordination avec les équipes techniques et la gestion des projets de spectacle.

35 heures, 12 participants
1^{er} – 5 février
7 – 11 juin
25 – 29 octobre

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU PLATEAU

Initiation à la machinerie théâtrale

Public : Techniciens de spectacle, artistes ou toute personne souhaitant développer une vision technique des équipements du plateau.

Objectif : Développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation des matériels et l'installation des équipements scéniques du plateau théâtre.

35 heures, 10 participants
15 – 19 février

TECHNICIEN PLATEAU

Machinerie scénique

Public : Techniciens du spectacle.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier de machiniste/technicien plateau : mise en œuvre des équipements de la cage de scène, des matériels scéniques, manipulations de décors.

140 heures, 10 participants
31 mai – 25 juin

PRINCIPES ET PRATIQUE DES CINTRES

Public : Machinistes, techniciens plateau.

Objectif : Mettre en œuvre l'équipement et la manœuvre des cintres contrebalancés en montage et exploitation, en toute sécurité et de façon ergonomique.

70 heures, 10 participants
2 – 17 novembre

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation – spectacle vivant

VOLS DANS LE SPECTACLE

Public : Machinistes, cintriers et techniciens plateau.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à la mise en place, aux réglages et à l'exploitation des équipements destinés aux mouvements aériens dans le spectacle.

105 heures, 8 participants

Prochaine session en 2028

EFFETS SPÉCIAUX DE SCÈNE PYROTECHNIE D'INTÉRIEUR

Public : Techniciens et/ou artistes du spectacle.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre, en toute sécurité, de matières, objets et produits pyrotechniques pour la scène.

35 heures, 10 participants

22 – 26 février

18 – 22 octobre

ACCROCHE ET LEVAGE MACHINERIE SCÉNIQUE

Équipements installés à demeure :
équipes contrebalancées, motorisées,
à chaînes

Public : Techniciens plateau, machinistes, régisseurs, ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectif : Mettre en œuvre ou faire appliquer les règles de prévention des risques liées à la manipulation de la machinerie scénique (installée à demeure) utilisée dans le spectacle.

35 heures, 10 participants

18 – 22 janvier

ACCROCHE ET LEVAGE MOTEURS ET PONTS

Structures provisoires et démontables : grils, ponts, palans...

Public : Techniciens plateau, machinistes, régisseurs... ayant une pratique du levage des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectif : Mettre en œuvre ou faire appliquer les règles de prévention des risques liées à la manipulation de structures motorisées (installées provisoirement) utilisées dans le spectacle.

35 heures, 10 participants

8 – 12 mars

15 – 19 novembre

ACCROCHE ET LEVAGE MACHINERIE SCÉNIQUE ET MOTEURS ET PONTS

Équipements installés à demeure,
structures provisoires et démontables

Public : Techniciens plateau, machinistes, régisseurs... ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie et des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectif : Mettre en œuvre ou faire appliquer les règles de prévention des risques liées à la manipulation de la machinerie scénique (installée à demeure) et des structures motorisées (installées provisoirement) utilisées dans le spectacle.

56 heures, 10 participants

31 mai – 9 juin

25 octobre – 4 novembre

ACCROCHE ET LEVAGE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Public : Responsables d'opérations de levage faisant appel à la machinerie scénique et aux structures multidimensionnelles motorisées, techniciens plateau, machinistes, régisseurs, responsables d'accroches, directeurs techniques.

Objectif : Prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie et des structures motorisées utilisées dans le spectacle en intégrant l'évolution des techniques et de la réglementation.

7 heures, 12 participants

3 mai

**PENSEZ À
LA VALIDATION
DES ACQUIS DE
L'EXPÉRIENCE
(VAE)**

**PLUS
D'INFORMATIONS
SUR [CFPTS.COM/](https://cfpts.com/)
CERTIFICATIONS**

LUMIÈRE

Le secteur lumière est pensé pour répondre à tous les profils et à tous les besoins : de l'initiation à la chaîne lumière jusqu'à la pratique avancée sur console, de la formation de reconversion au matriçage des LED. Il est également conçu pour accompagner les évolutions professionnelles, de la technique à la régie, et jusqu'à la création lumière.



Le cursus intégral de formation

RECONVERSION PROFESSIONNELLE

RÉGISSEUR DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT, SPÉCIALISATION LUMIÈRE

Préparation à la certification professionnelle de niveau 5
RNCP39397*

Public : Toute personne sensibilisée au monde du spectacle. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectif : Développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur lumière dans le spectacle et l'événement : installer un synoptique ; organiser, préparer, réaliser la conduite d'une régie technique lumière, en temps réel, pour exploiter l'installation et les effets ; organiser et coordonner les moyens humains et matériels dans le cadre d'un projet de spectacle, d'événement ou de manifestation.

945 heures au CFPTS

140 heures de stage en entreprise

12 participants

14 octobre 2027 – 9 juin 2028

Le parcours progressif en 3 blocs de compétences

1. RÉGIE LUMIÈRE

ORGANISER ET GÉRER, POUR LE SPECTACLE OU L'ÉVÉNEMENTIEL, L'INSTALLATION D'UNE RÉGIE TECHNIQUE SPÉCIALISÉE

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP39397BC03*

Public : Toute personne sensibilisée au monde du spectacle.

Objectif : Développer les compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements d'éclairage de spectacle et d'événement : monter, câbler, régler.

350 heures au CFPTS

70 heures de stage en entreprise

14 participants

14 octobre 2027 – 20 janvier 2028

2. RÉGIE LUMIÈRE

ORGANISER, PRÉPARER, RÉALISER LA CONDUITE POUR EXPLOITER L'INSTALLATION ET LES EFFETS

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP39397BC02*

Public : Techniciens lumière souhaitant évoluer vers la régie lumière et/ou ayant suivi la formation Régie lumière –

Organiser et gérer, pour le spectacle ou l'événementiel, l'installation d'une régie technique spécialisée lumière.

Objectif : Développer les compétences techniques pour préparer et exploiter une régie lumière dans le spectacle et l'événement. Mettre en œuvre la conduite lumière. Analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

343 heures, 14 participants

19 janvier – 26 mars

3. RÉGIE LUMIÈRE

ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS D'UNE RÉGIE TECHNIQUE DE SPECTACLE, D'ÉVÉNEMENT OU DE MANIFESTATION

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP39397BC01*

Public : Techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.

Objectif : Coordonner l'activité d'une régie lumière pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacle et d'événement.

161 heures, 14 participants

23 avril – 28 mai

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DE LA LUMIÈRE

Public : Techniciens, artistes ou toute personne souhaitant développer une vision technique de l'éclairage de spectacles.

Objectif : Développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation du matériel et l'installation des équipements lumière.

35 heures, 10 participants

5 – 9 avril

31 mai – 4 juin

6 – 10 septembre

FONDAMENTAUX DE L'ÉCLAIRAGE D'EXPOSITIONS

Expositions permanentes
et temporaires

Public : Régisseurs lumière et techniciens lumière du spectacle vivant et/ou du patrimoine, et toute personne participant à la réalisation d'une exposition ayant besoin de connaître les spécificités de l'éclairage d'exposition.

Objectif : Appréhender les spécificités de l'éclairage muséographique et d'exposition, et de la mise en œuvre d'une régie lumière d'exposition afin d'optimiser sa pratique professionnelle.

35 heures, 10 participants

6 – 10 septembre

CRÉATION LUMIÈRE POUR LE THÉÂTRE

Public : Régisseurs lumière, pupitreurs, concepteurs de spectacle.

Objectif : Explorer les champs artistiques et développer les compétences nécessaires à la fonction de concepteur lumière pour le théâtre.

105 heures, 8 participants

31 mai – 18 juin

NOUVEAU MATRIÇAGE DES SOURCES LED

Public : Régisseurs et techniciens lumière, pupitreurs.

Objectif : Permettre aux professionnels de maîtriser le pilotage et le matriçage des sources LED afin de créer des effets lumineux dynamiques, précis et adaptés aux contraintes artistiques et techniques.

21 heures, 10 participants

8 – 10 novembre

EXPLOITER LES SOURCES LED DANS LE SPECTACLE

Usages et contraintes

Public : Techniciens, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectif : Identifier les possibilités scéniques et les contraintes techniques liées à l'utilisation de sources LED dans le spectacle vivant.

28 heures, 10 participants

2 – 5 novembre

NOUVEAU CAPTURE VISUALISATION

Public : Techniciens, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectif : Utiliser les fonctionnalités essentielles du logiciel Capture afin de créer, paramétrer, simuler et documenter un projet de visualisation lumière dans le cadre de la préparation technique d'un spectacle ou d'un événement.

35 heures, 8 participants

15 – 19 février

6 – 10 décembre

ETC EOS PRISE EN MAIN

Partenariat ETC

Public : Techniciens ou régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exploitation des fonctions de base des consoles ETC EOS pour la programmation de projecteurs traditionnels et asservis.

35 heures, 8 participants

22 – 26 février

4 – 8 octobre

ETC EOS PRISE EN MAIN ET PRATIQUE AVANCÉE

Partenariat ETC

Public : Techniciens lumière ou électriciens plateau, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exploitation des différents modèles des consoles ETC EOS pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures, 8 participants

11 – 22 janvier

24 mai – 4 juin

14 – 25 juin

ETC EOS PRATIQUE AVANCÉE

Partenariat ETC

Public : Techniciens lumière ou électriciens plateau, régisseurs lumière, éclairagistes ayant suivi une formation ETC EOS – Prise en main de 35 heures.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exploitation des différents modèles des consoles ETC EOS pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

35 heures, 8 participants

19 – 23 avril

25 – 29 octobre

MA LIGHTING GRANDMA3 PRISE EN MAIN

Formation agréée MA University France

Public : Régisseurs lumière ayant déjà une bonne connaissance de l'univers de la programmation de consoles d'éclairage.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exploitation de la console grandMA3 pour la programmation de projecteurs asservis.

35 heures, 8 participants

5 – 9 avril

MA LIGHTING GRANDMA3 PRISE EN MAIN ET PRATIQUE AVANCÉE

Formation agréée MA University France

Public : Régisseurs lumière.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exploitation avancée de la console grandMA3 pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures, 8 participants

15 – 26 mars

6 – 17 septembre

6 – 17 décembre

MA LIGHTING GRANDMA3 PRATIQUE AVANCÉE

Formation agréée MA University France

Public : Pupitreurs, régisseurs lumière ayant déjà une pratique sur grandMA3 et/ou ayant suivi la formation MA Lighting grandMA3 – Prise en main.

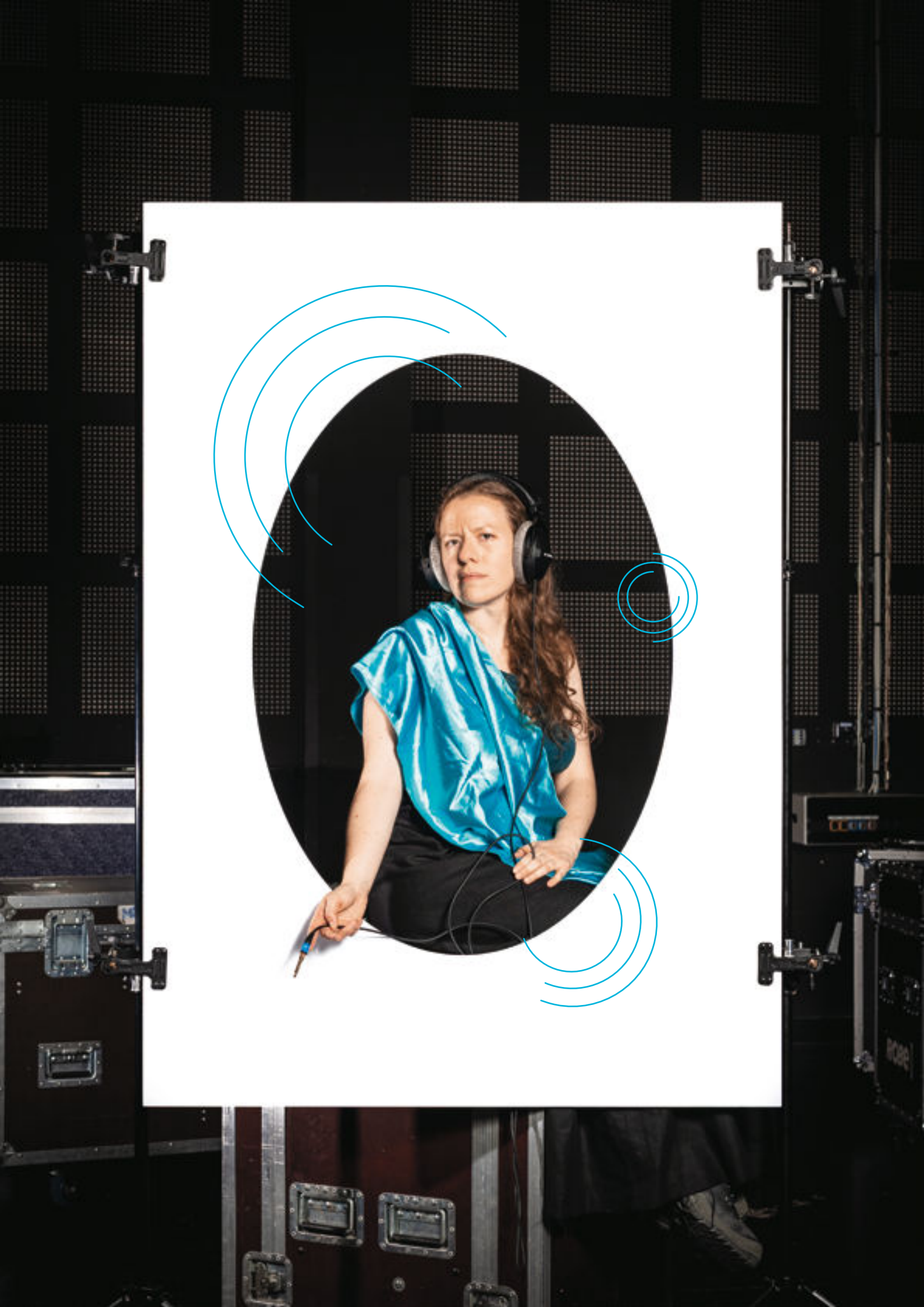
Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exploitation avancée de la console grandMA3 pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

35 heures, 8 participants

10 – 14 mai

SON

Le secteur son propose un cursus complet et professionnalisant de régie spécialisée, adapté à la reconversion, mais aussi un parcours progressif en 3 temps, permettant d'acquérir la certification professionnelle sur un rythme adapté à votre planning. Pour les plus aguerris d'entre vous, consoles audionumériques, liaisons RF, logiciels de mesure ou installation de systèmes de diffusion avancés bénéficient de formations dédiées.



Le cursus intégral de formation

RECONVERSION PROFESSIONNELLE

RÉGISSEUR DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT, SPÉCIALISATION SON

Préparation à la certification professionnelle de niveau 5
RNCP39397*

Public : Toute personne sensibilisée au monde du spectacle. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectif : Développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur son dans le spectacle et l'événement. Organiser et gérer l'installation d'une régie son, préparer, réaliser la conduite en temps réel pour exploiter l'installation et les effets, et enfin coordonner les moyens humains et matériels dans le cadre d'un projet de spectacle, d'événement ou de manifestation.

945 heures au CFPTS

140 heures de stage en entreprise

12 participants

14 octobre 2027 – 9 juin 2028

Le parcours progressif en 3 blocs de compétences

1. RÉGIE SON

ORGANISER ET GÉRER, POUR LE SPECTACLE OU L'ÉVÉNEMENTIEL, L'INSTALLATION D'UNE RÉGIE TECHNIQUE SPÉCIALISÉE

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP39397BC03*

Public : Toute personne sensibilisée au monde du spectacle.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'installation et la mise en œuvre des équipements de sonorisation dans le spectacle et l'événementiel.

350 heures au CFPTS

70 heures de stage en entreprise

12 participants

14 octobre 2027 – 20 janvier 2028

2. RÉGIE SON

ORGANISER, PRÉPARER, RÉALISER LA CONDUITE POUR EXPLOITER L'INSTALLATION ET LES EFFETS

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP39397BC02*

Public : Techniciens son souhaitant évoluer vers la régie son et/ou avoir suivi la formation Régie son – Organiser et gérer, pour le spectacle ou l'événementiel, l'installation d'une régie technique spécialisée son.

Objectif : Développer les compétences d'organisation, de préparation et d'exploitation d'une régie son dans le spectacle et l'événementiel. Analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques, par la mise en œuvre des équipements et des consoles en sonorisation.

343 heures, 12 participants

19 janvier – 26 mars

3. RÉGIE SON

ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS D'UNE RÉGIE TECHNIQUE DE SPECTACLE, D'ÉVÉNEMENT OU DE MANIFESTATION

Préparation à la certification du bloc de compétences RNCP39397BC01*

Public : Techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquiescer les outils organisationnels et de coordination d'équipe.

Objectif : Coordonner l'activité d'une régie technique son pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

161 heures, 12 participants

23 avril – 28 mai

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SON

Public : Techniciens, artistes, musiciens, chargés de production ou toute personne souhaitant développer une vision d'ensemble de la sonorisation de spectacle.

Objectif : Développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation des matériels et l'installation des équipements son.

35 heures, 10 participants

5 – 9 avril

31 mai – 4 juin

6 – 10 septembre

NOUVEAU DISPOSITIFS SONORES INVISIBLES

Spectacles, installations, espaces publics et lieux non dédiés

[Partenariat Décor Sonore](#)

Public : Techniciens et régisseur son, régisseurs ou artistes, musiciens ayant des connaissances de base en technique son.

Objectif : Choisir et mettre en œuvre des dispositifs de sonorisation invisibles, en prenant en compte le contexte et le site de création.

35 heures, 10 participants

22 – 26 mars

CONFIGURER ET EXPLOITER LES CONSOLES NUMÉRIQUES

Public : Techniciens son et/ou toute personne exploitant les consoles numériques dans le spectacle vivant et/ou l'événementiel.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à la configuration et à l'exploitation des consoles numériques, afin de s'adapter aux principaux outils de mixage disponibles sur le marché.

70 heures, 8 participants

29 novembre – 10 décembre

SONORISATION DE CONCERT

Façade, retours, mixage

Public : Techniciens son du spectacle vivant et ingénieurs du son ayant déjà une expérience de la sonorisation et désirant se perfectionner aux techniques spécifiques du concert.

Objectif : Maîtriser les aspects techniques et artistiques du mixage pour réaliser la régie façade et retours d'un concert.

70 heures, 8 participants

13 – 24 septembre

18 – 29 octobre

INSTALLATION ET RÉGLAGES DES SYSTÈMES DE DIFFUSION EN SONORISATION

Public : Techniciens son et ingénieurs du son, sonorisateurs ayant déjà une connaissance théorique et pratique du matériel son et désirant se former à la mise en œuvre des systèmes de diffusion.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'installation et aux réglages des systèmes de diffusion sonore pour la sonorisation de concerts et d'événements.

70 heures, 8 participants

5 – 16 avril

4 – 15 octobre

EXPLOITATION DES LIAISONS HF

Public : Régisseurs, sonorisateurs, techniciens/assistants son et backliners, souhaitant mettre en œuvre une régie utilisant des liaisons HF.

Objectif : Développer ses compétences pour l'exploitation et l'optimisation des liaisons HF dans toutes configurations de spectacle vivant et événementiel.

35 heures, 8 participants

8 – 12 février

15 – 19 novembre

EXPLOITATION DES LIAISONS RF PRATIQUE AVANCÉE

Public : Techniciens RF.

Objectif : Appréhender la réglementation WMAS, en intégrant les nouvelles technologies OFDM et leurs enjeux (Shure ADPSM, Sennheiser Spectera).

35 heures, 8 participants

12 – 16 avril

TECHNICIEN SYSTÈME L-ACOUSTICS

Mise en œuvre d'un système Kara II
et K2 L-Acoustics

Partenariat L-Acoustics

Public : Techniciens son. Tout professionnel du son évoluant dans le secteur du spectacle.

Objectif : Développer les compétences pour mettre en œuvre un système de sonorisation sur la base de ligne sources à courbure variable L-Acoustics.

28 heures, 12 participants

30 mars – 2 avril

SMAART LIVE MESURE, CALAGE ET MONITORING

Public : Sonorisateurs, techniciens, régisseurs et ingénieurs du son, cadres techniques, installateurs, prescripteurs et, plus généralement, toute personne confrontée à l'optimisation d'un système de diffusion sonore.

Objectif : Expérimenter l'utilisation des outils de mesure électro-acoustique et de calage système avec Smart live pour optimiser les systèmes de diffusion sonore.

35 heures, 8 participants

8 – 12 mars

22 – 26 novembre

CROSSLITE+ MESURE, ALIGNEMENT PRÉDICTIF SILENCIEUX ET MONITORING

Public : Sonorisateurs, techniciens, régisseurs et ingénieurs du son, cadres techniques, installateurs, prescripteurs et, plus généralement, toute personne confrontée à l'optimisation d'un système de diffusion sonore.

Objectif : Évaluer la pertinence et l'apport à l'existant de l'outil CrossLite+ dans le processus de mesure électro-acoustique et d'alignement des systèmes de référence sur le marché. Apporter des solutions de mesure agiles et non-intrusives, pour optimiser les systèmes de diffusion sonore, post-déploiement.

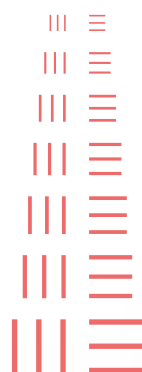
35 heures, 8 participants

14 – 18 juin

RETROUVEZ
TOUTES NOS
FORMATIONS SUR
WWW.CFPTS.COM
ET SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

VIDÉO

Spectacle vivant, événementiel, musées et expositions, les domaines d'activité nécessitant des compétences en vidéo ne manquent pas. Ce secteur offre à la fois des formations de méthodologie pour mieux prendre en main les équipements vidéo, et des modules dédiés aux logiciels les plus utilisés par la profession, pour faciliter la création, la conduite ou la régie vidéo.



FONDAMENTAUX TECHNIQUES DE LA VIDÉO

Diffusion vidéo pour le spectacle

Public : Techniciens, régisseurs de spectacle souhaitant développer leurs compétences sur l'exploitation de la diffusion vidéo.

Objectif : Exploiter une régie vidéo avec le logiciel Millumin (environnement Mac) et mettre en œuvre un système de diffusion par vidéoprojection.

70 heures, 8 participants

15 – 26 février

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉO PROJECTION

Public : Techniciens du spectacle, techniciens vidéo.

Objectif : Développer les compétences techniques et pratiques nécessaires au choix, à l'installation et au réglage d'un système de vidéoprojection.

35 heures, 10 participants

8 – 12 février

MOYENS VIDÉO POUR LE MUSÉE ET L'EXPOSITION

Public : Régisseurs vidéo, concepteurs vidéo, techniciens vidéo, régisseurs lumière, régisseurs généraux, directeurs techniques, scénographes et toute personne en charge de la gestion technique de la vidéo dans les musées et les expositions.

Objectif : Choisir et mettre en œuvre les outils vidéo pour la muséographie, l'exposition, les installations fixes ou semi-pérennes.

70 heures, 10 participants

31 mai – 11 juin

MODULO PLAYER

Solution média serveur

Formation agréée par Modulo Pi

Public : Techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel souhaitant acquérir une connaissance avancée de Modulo Player.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exploitation de Modulo Player dans le cadre d'installations fixes ou de prestations événementielles.

35 heures, 6 participants
8 – 12 mars

MODULO KINETIC

Solution média serveur

temps réel tout intégré

Formation agréée par Modulo Pi

Public : Toute personne souhaitant acquérir une bonne connaissance et maîtrise de Modulo Kinetic : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exploitation de Modulo Kinetic dans le cadre d'installations fixes, de prestations événementielles ou d'études d'implantation.

35 heures, 6 participants
22 – 26 mars

QLAB

Conduite son et vidéo

Public : Techniciens et régisseurs son et/ou vidéo.

Objectif : Paramétrer et exploiter l'outil QLab pour répondre à une demande artistique et/ou technique en son et/ou en vidéo.

35 heures, 8 participants
13 – 17 décembre

MILLUMIN

Public : Régisseurs de spectacle son, lumière, vidéo.

Objectif : Développer les connaissances nécessaires à la programmation de régies vidéo de spectacle à l'aide du logiciel Millumin.

35 heures, 8 participants
19 – 23 avril

TOUCHDESIGNER CRÉATION ET RÉGIE VIDÉO

Public : Régisseurs et créateurs vidéo et son.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel TouchDesigner dans le spectacle et l'événementiel.

35 heures, 8 participants
15 – 19 novembre

PENSEZ À
LA VALIDATION
DES ACQUIS DE
L'EXPÉRIENCE
(VAE)

PLUS
D'INFORMATIONS
SUR [CFPTS.COM/](https://cfpts.com/)
CERTIFICATIONS

DÉCOR ACCESSOIRES

Ce secteur essentiel et historique propose, à travers ses 22 formations, d'explorer la matière : bois, métal, peinture et autres matériaux sont mis à l'honneur grâce à l'expertise de nos intervenants. Avec ses 6 ateliers – accessoires, serrurerie, menuiserie, espace 3D – et son laboratoire, le CFPTS offre un environnement d'apprentissage unique.



FONDAMENTAUX DE L'ÉCO-SCÉNOGRAPHIE

Partenariat Union des Scénographes

Public : Directeurs techniques, directeurs artistiques, directeurs de production, producteurs de spectacle, régisseurs généraux, responsables bureau d'études, scénographes.

Objectif : Appréhender l'écosystème de la création scénographique et les différents enjeux environnementaux, l'impact de la création sur l'environnement et les méthodes pratiques pour concevoir des scénographies durables. S'outiller pour mettre en place concrètement l'éco-responsabilité au cœur du projet et des établissements culturels.

21 heures, 12 participants
5 – 7 avril

ACCESSOIRISTE RÉALISATEUR

Préparation au CAP Accessoiriste-réalisateur de niveau 3 RNCP37299*

Public : Personnes sensibilisées au monde du spectacle et désirant travailler dans ce secteur. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle. Formation déconseillée aux femmes enceintes.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accessoiriste-réalisateur : maîtrise des aspects techniques, esthétiques et d'organisation du travail, dans les domaines du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du cinéma et de l'événementiel.

847 heures, 12 participants
15 novembre 2027 – 16 mai 2028

FABRICATION D'ACCESSOIRES TECHNIQUES MIXTES ET CUSTOMISATION D'OBJETS

Public : Accessoiristes, accessoiristes de plateau, décorateurs, costumiers, techniciens du spectacle. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Réaliser et transformer un objet qui, pour sa fabrication, nécessite l'utilisation de plusieurs matériaux et techniques de mise en forme.

84 heures, 12 participants
15 février – 2 mars

NOUVEAU MODELAGE MOULAGE ET MATÉRIAUX DE SYNTHÈSE

Public : Techniciens, accessoiristes de plateau, costumiers, constructeurs, peintres, machinistes, marionnettistes... Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Mettre en œuvre différentes techniques de moulage et utiliser les résines les plus répandues en atelier pour le tirage d'objets artistiques et d'accessoires.

140 heures, 12 participants
20 octobre – 19 novembre

PLASTAZOTE

Techniques et volumes

Public : Accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Appliquer une méthode de mise en volume du Plastazote faisant appel à différentes techniques et réaliser un accessoire fini.

70 heures, 12 participants
4 – 15 octobre

THERMO-PLASTIQUES MODELABLES

Public : Accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs, cosplayers. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Utiliser des matériaux thermoformables innovants afin de réaliser des objets et des costumes scéniques.

70 heures, 10 participants
15 – 26 mars

NOUVEAU PEINTURE ET PATINE D'ACCESSOIRES

Public : Artistes, décorateurs, costumiers, scénographes, accessoiristes et toute personne souhaitant développer des techniques de peinture décorative et de patine.

Objectif : Mettre en œuvre les techniques fondamentales de la peinture décorative afin de préparer, peindre et réaliser des effets de matière et de vieillissement sur différents supports et matériaux, en tenant compte de leurs contraintes techniques.

70 heures, 12 participants
22 novembre – 3 décembre

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

PATINES VIEILLISSEMENT DES COSTUMES ET TISSUS

Hors teinture et feutrage machine

Public : Costumiers, accessoiristes, marionnettistes, tapissiers, décorateurs, cosplayers.

Objectif : Développer les compétences techniques de patines pour vieillir et user mécaniquement des costumes et tissus de scène.

35 heures, 10 participants
8 – 12 mars

MATIÉRAGES ET PATINES APPLIQUÉS AUX DÉCORS

Spectacle vivant, cinéma, publicité

Public : Techniciens du spectacle, accessoiristes, constructeurs, peintres, costumiers. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à la réalisation de matiérages et patines d'éléments de décor de cinéma, de publicité et de spectacle vivant.

140 heures, 10 participants
31 mai – 25 juin
30 août – 24 septembre
4 – 29 octobre

TECHNIQUES DE RÉALISATION DE MARIONNETTES

Public : Comédiens, marionnettistes, accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation et à l'articulation de différents types de marionnettes, en prenant en compte les contraintes de dramaturgie et de manipulation.

140 heures, 8 participants
18 janvier – 12 février

TECHNIQUES DE FABRICATION DE MASQUES

Public : Costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tout professionnel des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage.

Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de masques pour la scène. Mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique.

105 heures, 10 participants
6 – 24 septembre

RÉALISATION DE PROTHÈSES POUR LE SPECTACLE

Prothèses visage, maquillage
et cheveux

Public : Costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tout professionnel des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de prothèses de visage en gel de silicone. Mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique.

140 heures, 9 participants
7 juin – 2 juillet

PROTHÈSES TRANSFERTS MAQUILLAGE FX

Spectacle vivant, cinéma, séries

Public : Maquilleurs, sculpteurs, accessoiristes et toute personne ayant une aptitude au modelage et mise en couleur.

Objectif : Développer la pratique de fabrication de prothèses transferts et les appliquer sur un modèle.

35 heures, 12 participants
12 – 16 avril

FONDAMENTAUX DU BOIS POUR LA CONSTRUCTION DE DÉCOR

Public : Toute personne sensibilisée à la construction désirant travailler le bois.

Objectif : Développer les compétences essentielles à l'utilisation des outils de l'atelier de construction bois (outillage à main, outillage électroportatif et pneumatique, certaines machines outils) dans le respect de la législation, des règles de l'art et des préconisations de la prévention des risques.

140 heures, 8 participants

1^{er} – 26 mars

28 avril – 28 mai

20 septembre – 15 octobre

NOUVELLE FORMULE SOUDURE AU SERVICE DU SPECTACLE

Public : Techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes.
Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectif : Autour de son métier d'origine, développer les compétences nécessaires à la réalisation de soudures et à l'assemblage de différents profilés acier.

140 heures, 8 participants

15 février – 12 mars

5 – 30 avril

13 septembre – 8 octobre

SOUDURE À L'ARC

Public : Techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens, rippeurs. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectif : Développer les compétences nécessaires à la réalisation de soudures à l'arc et à l'assemblage de différents profilés acier.

70 heures, 8 participants

18 – 29 octobre

NOUVELLE FORMULE CONSTRUCTION SOUDURE TIG

Public : Techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens.
Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectif : Développer les compétences nécessaires pour réaliser des assemblages métalliques et mécano soudés en utilisant le procédé de soudage TIG acier.

105 heures, 8 participants

22 novembre – 10 décembre

NOUVELLE FORMULE CORDE À PIANO

Accessoires et carcasserie

Public : Costumiers, accessoiristes, serruriers, réalisateurs d'effets spéciaux, sculpteurs, marionnettistes.
Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectif : Intégrer les techniques de mise en œuvre de la corde à piano et des métaux en feuille dans la réalisation d'éléments de décors, d'accessoires et de costumes pour le spectacle.

140 heures, 8 participants

24 mai – 18 juin

BIJOUX ET ACCESSOIRES DE COSTUMES EN MÉTAL

Public : Accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers, etc.
Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectif : Intégrer dans sa pratique professionnelle les techniques de réalisation de bijoux de spectacle.

105 heures, 9 participants

12 avril – 30 avril

NOUVELLE FORMULE MÉCANISMES ET ARTICULATIONS

Petites machines et animation
d'accessoires

Public : Marionnettistes, accessoiristes, machinistes, constructeurs, techniciens des arts de la rue, décorateurs, magiciens. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à la construction et à la mise en œuvre de systèmes mécaniques, électriques, articulés, commandés ou télécommandés pour marionnettes, accessoires et petites machineries.

175 heures, 8 participants

8 février – 12 mars

27 octobre – 3 décembre

NOUVELLE FORMULE OUTILS NUMÉRIQUES POUR LA FABRICATION D'OBJETS, DE MÉCANISMES ET ARTICULATIONS

Impression 3D, usinage CNC,
découpe laser

Public : Accessoiristes, sculpteurs, serruriers, constructeurs de décor, marionnettistes, artistes souhaitant pouvoir intégrer les outils numériques dans la fabrication de leurs objets, ou mécaniciens souhaitant se servir de ces outils pour de la conception mécanique.

Objectif : Modéliser et traiter des objets en 3D, concevoir des assemblages et des mécanismes dans le but de les fabriquer à l'aide des outils numériques : imprimante 3D (à filaments, résine), fraiseuse CNC, découpeuse laser.

175 heures, 8 participants

13 septembre – 15 octobre

SKETCHUP 3D

Public : Scénographes, décorateurs, constructeurs, accessoiristes, régisseurs généraux, régisseurs lumière, régisseurs son, régisseurs de spectacle, directeurs techniques.

Objectif : Développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel SketchUp Pro en 3D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

70 heures, 8 participants

18 – 29 octobre

RETROUVEZ
TOUTES NOS
FORMATIONS SUR
WWW.CFPTS.COM
ET SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

FORMATIONS À LA CARTE

Que vous soyez une entreprise ou un groupement
d'intermittents, et quel que soit votre besoin,
les équipes pédagogiques du CFPTS vous proposent
des solutions taillées sur mesure.

Dates, public, durée, contenus, lieu :
tout est adaptable !



À VOUS DE JOUER !

Voici quelques exemples de formations conçues avec et pour nos partenaires

RSE

- Organisation et logistique écoresponsables des événements
- Enjeux de la RSE et de la transition écologique
- Accueillir des visiteurs en situation de handicap
- Prévention des risques psychosociaux dans les métiers de la culture et de l'événement
- Lutte contre les VHSS : mettre en œuvre un plan d'action
- Prévention des addictions et usage de substances psychoactives
- Fresque de l'événementiel

MUSÉOGRAPHIE ET ÉCLAIRAGE URBAIN

- La régie d'exposition pour les musées et les expositions temporaires
- Conservation préventive : éclairage dans les expositions
- Éclairage et mise en valeur des œuvres du musée
- Les moyens audiovisuels pour les installations d'expositions
- Éclairage pérenne et architectural

RÉGIE, MÉTHODOLOGIE ET MANAGEMENT

- Fondamentaux de la régie d'événements
- Accueillir un chapiteau
- Méthodologie d'analyse technique d'un spectacle
- Formation et accompagnement pour la mise à jour des fiches de postes des ateliers
- Fondamentaux de gestion, plan d'investissement et enjeux budgétaires
- Gestion technique et financière du bâtiment
- Encadrement technique des équipes

LUMIÈRE, SON, VIDÉO, RÉSEAUX SCÉNIQUES

- Régie vidéo
- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore
- Les bases de la vidéoprojection
- Comprendre les principes fondamentaux et utiliser les réseaux locaux en audiovisuel
- Fondamentaux de l'éclairage théâtral
- Fondamentaux de la lumière pour les artistes du spectacle vivant
- Mise en œuvre de la conduite lumière et outils de régie

CONSOLES, OUTILS, LOGICIELS

- grandMA2 / grandMA3
- ETC Eos
- MagicQ (Chamsys)
- LightRegie
- Pure Data
- Touchdesigner 2
- Les bases de la DAO
- ZWCAD
- Exploitation et maintenance d'installation vidéo sur le logiciel Modulo Kinetic
- Wysiwyg
- Arduino
- In Ear Monitor
- Live (Ableton)
- Console numérique Yamaha et réseau Dante
- Intégrer de l'image dans le spectacle vivant

SÉCURITÉ SÛRETÉ

- Sensibilisation à la sécurité
- Fondamentaux de la prévention des risques dans le spectacle
- Fondamentaux du management de la sécurité
- Développer les réflexes sûreté
- Travail en hauteur
- Port du harnais
- SST (sauveteur secouriste du travail)
- Échafaudages roulants
- EPI (équipier de 1^{re} intervention incendie – évacuation)
- Gestion des conflits avec le public

MÉTIERS DE L'ATELIER

- Menuiserie – techniques du bois
- Principes de réparation des éléments de décor
- Initiation à la serrurerie
- Orthofoam, Worbla et Plastazote
- Masques en latex
- Taille directe et stratification
- Vernis polyuréthane
- Peinture à l'aérographe

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS DE LA CAGE DE SCÈNE

- Matelotage : épissures classiques et modernes
- Utilisation du système de pilotage Bosch-Rexroth
- De la machinerie contrebalancée à la machinerie informatisée
- Accroche et conduite d'un équipement de levage scénique

ADMINISTRATION ET PRODUCTION

- Gestion des contrats d'artiste et propriété intellectuelle
- Contrat de production et d'exploitation
- Développer les finances et les budgets
- Rechercher des financements
- Droits des auteurs et droits voisins

FORMATIONS MÉTIER

- Électricien du spectacle
- Gestes métier du machiniste
- Technicien de scène

**Partenaires entreprises
ayant bénéficié des
formations à la carte du
CFPTS en 2025-2026**

COMMANDITAIRES

104, 106 – SMAC de Rouen, Académie équestre de Versailles, ADN Tourisme
ALIOS, Ambassade de France à Singapour,
Babel Doc, CDCN, CDN Montreuil, Cie KS
and CO, CINE 32, CND, Comédie de Caen,
Comédie-Française, Compagnie des
Alpes, CORIDA, Disneyland Paris,
Ekhosscenes, EMC, Endemol France, ENS
Paris, EPPGHV, Espace 1789, FGO
Barbara, FrancoFolies, Frequence, Gerard
Drouot, GRAND BONHEUR, IRCAM, La
Maison des Métallos, Le Hasard Ludique,
Le Moulin Fondu, Les Apprentis d'Auteuil,
Les Nouvelles Subsistances, Live Nation,
Maison des pratiques artistiques
amateurs, Maison du Geste et de l'Image,
MC93, Mesden Valley, Musée Grévin,
Novelty, Odéon-Théâtre de l'Europe,
Opéra de Paris Bastille, Opéra de Paris
Garnier, Opéra-Théâtre Eurométropole
de Metz, Pathé, Pygmalion, Salle Pleyel,
SCAM, Société d'exploitation de la Tour
Eiffel - SETE, Stage Entertainment,
Thalie Santé, Théâtre d'Orléans, Théâtre
de Chelles, Théâtre de la Bastille, Théâtre
de la Tempête, Théâtre de la Ville, Théâtre
de l'Aquarium, Théâtre de Sartrouville et
des Yvelines – CDN, Théâtre du Châtelet,
Théâtre du Nord, Théâtre du Soleil,
Théâtre Jeune Public – Espace Paris
Plaine, Tréteaux de France, Unifformation,
Université Paris Nanterre

**N'HÉSITEZ PAS À
FAIRE VOTRE DEMANDE
PERSONNALISÉE
EN ÉCRIVANT À :**

Béatrice Gouffier

Directrice des formations

bgouffier@cfpts.com

**POUR EN SAVOIR
PLUS, SCANNEZ
CE QR CODE :**







LES ÉQUIPES DU CFPTS

Autour de la direction générale et de la direction pédagogique, les différents services du CFPTS mobilisent leurs compétences afin d'assurer l'activité quotidienne du centre.

DIRECTION GÉNÉRALE

Bruno Burtre, directeur général

Olivier Quezada

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Benoît Dormont

Mélaïne Boutete

Madina Diallo

Maïmouna Diawara

Martyna Dziura

Noémie Mfaume

Magalie Rabord Bellony

SERVICE PÉDAGOGIQUE

Béatrice Gouffier

Florence Leroy

Maria Basch

Katy Coutard

Mathilde Czyzyszyn

Lisa Korsak

Manichanh Laokhamthong

Léna Laterrade

Bénédicte Mariaux

Marie-Christine Scaglia

Prazeres Souto-Rodrigues

Formateurs et référents pédagogiques permanents

Manu Lacroix

Thierry Malvoisin

Marc Simoni

Olivier Zaramella

CERTIFICATIONS

Florence Leroy

ADMINISTRATION DES FORMATIONS CONTINUES

Amandine Chauvey

Émeline Lemaire

Maxence Lequere

Romane Renuy

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Olivier Zaramella

Quentin Bos

Kylian Duchesne

Kévin Firmin

Ruben Raimundo

SERVICES TECHNIQUES

Daniel Barberi

Caroline Jaudouin

Riad Senoussi

Marc Simoni

Frédéric Weyer

ADMINISTRATION DES FORMATIONS EN ALTERNANCE ET RELATIONS ENTREPRISES

Bojana Momirovic

Céline Braconnier-Olivaud

Enca Lopes

Laurence Vasseur

SERVICE COMMUNICATION

Aurélien Clonrozier

Akhéane Vaucelles

Emma Bénévent

Marie Komperdra

Sarah Magnin

Stéphanie Pingeon

LES FORMATEURS ET FORMATRICES

Nos formateurs et formatrices sont tous issus du terrain, intermittents ou permanents en activité.

Emmanuel Abate
Thierry Alexandre
Yan Allegret
Stéphane Andrieux
Hortense Archambault
Eric Argis
Solenn Aubert
Cyril Auclair
Baptiste Avondino
Benoît Baillard
Pierre-Aimé Ballot
Nicolas Barraud
Jean-Rémi Baudonne
Nicolas Beaud
Virginie Bègue
Florent Bergerot
Olivier Berland
Sylvie Betard
Hervé Bigey
Marc Bizet
François Blaizot-Genvrin
Marc Blanc
Alexandre Blondeau
Carole Boissy
Laurent Boissy
Jean-Baptiste Boitel
Jean-Marc Boiteux
Clémentine Bollee
Frédéric Bonora
Quentin Bos
Guillaume Boukhemiri
Pierre-Olivier Boulant
Marie-Noëlle Bourcart
Lionel Branger
Rémy Brean
Valentina Bressan
Laurence Breton
Caroline Brillon
Samuel Brouillet
Laurence Bruley
Paul Brunat
Pierre Buguet

Nathalie Cabrol
Stéphanie Campagne
Nicolas Canot
Eric Capuano
Perrine Carlier
Kévin Cazuguel
Armel Chargé
Thierry Charlier
Vincent Charmont
Sabine Charreire
Agnès Chaurand
Julien Cherault
Baptiste
Chevalier Duflot
Jean-François Chougnet
Alexis Claire
Jérôme Clauss
Laurence Clauzel
Guillaume Clement
Monique Cognard
Olivier Coldefy
Romain Combet
Anne Conforti-Souty
Ugo Coppin
Emmanuelle Corbeau
Mietta Corli
Valentin Cornair
Vladimir Coulibre
Eddy Couloigner
Clément Coustenoble
Guillaume Couturier
Michaël Creusy
Théo Croix
Vincent Cussey
Philippe Cuvellette
Aymeric Czaicki
Jérémy Czaicki
Nicolas Dallier
Arnault Damien
Nicolas Damien
Mogan Daniel
Stéphanie Daniel

Aurélia Daoud
Elena Dapporto
Thierry De Coninck
Adrien De Van
Emmanuel Debriffe
Nicolas Delatte
Charlotte
Delbecque-Lombard
Quentin Delisle
Louis Demacon
Thibault Denis
Michel Deron
Simon Deshayes
Olivier Desjardins
Mélanie Desprez
Christophe Desvallees
Anthony Desvergnès
Florian Didier
Anne Dolet
Théo Dones
David Dreiding
Jean-Baptiste Droulers
Pascal Ducos
Cyril Dumas
Raphaël Dupeyrot
Eric Dupuis
Eric Duranteau
Grit Eckert
Stéphane Epailard
Ricardo Esteban
Jean-Jacques Ezrati
Carine Fayola
Charlotte Feuillette
Fabien Forestier
Alexandre Fouchard
Anaïs Fouquereau
Karl Ludwig Francisco
Tristan Freuchet
Stéphane Fridblatt
Emmanuel Gares
Yann Garnier
Vincent Garnier
Olivier Gascoin
Simon Gasque
Jérémy Gaston Raoul
Maxime Gatto
Yves Gautier
Jean-Pierre Gegauff

Anne-Charlotte Gellez
François Gestin
Yorick Godeau
Lucia Goj
Jean-Pierre Gomes
Philippe Gonce
Fabrice Gosnet
Sylvie Grand D'esnon
Patrick Grandjean
Daniel Grubac
Diane Guerin
Nicolas Guichard
Claire Guillemain
Pascale Guillou
Jean-François Havart
Jérémy
Hazel-Massieux
Frédéric Head
Yvan Herceg
Jihad Michel Hoballah
Jacques Hoepffner
Julien Hogert
Cédric Huet
Laurent Huet
Julien Hugues
Baptiste Huguet
Emmanuelle Husson
Camille Jaffrennou
Taavet Jansen
Eric Jarde
Carine Jeanton
Florence Jeux
Aline Jobert
Yann Jourdan
Laurent Jugel
Alicya Karsenty
Victor Koeppel
Sarah Kone
Mathieu Krajco
Laurent Kral
Guillaume Krattinger
Pascal Laajili
Victor Lacombe
Manu Lacroix
Lionel Larrouquere
Sylvain Laval
Cédric Le Goff
Jason Le Scour

Pierre Le Sourd-Jouan
Evelyne Lecucq
Brice Lelievre
Damien Lenet
Thibaut Lescure
Nicolas Lespagnol-Rizzi
Jean-Paul Liard
Rosalie Loew
Christiane Lohezic
Cécile Lorenzi
Thomas Loriaux
Arnaud Louski-Pane
Eric Loustau-Carrere
Dominique Mabileau
Raphaël Maçon
Loïc Madoux
Philippe Magniez
Frédéric Maire
Grégory Maloche
Thierry Malvoisin
Mickaël Marchadier
Stanislas Marchand
Xavier Marchand
Julien Marrant
Didier Martin
Benjamin Mathia
Stéphane Maugeri
Fabien Maurin
Stefan Mckenzie Main
Julie Mertzweiler
Vanessa Mestre
Lucas Meyer
Stéphane Meyer-Vivien
Jean-Pierre Michel
Olivier Morales
Matthieu Moreau
Patrice Morel
Lucas Moreno Encabo
Janicke Morissette
François Muguet-Notter
Raphaël Munoz
Enrique Munoz Jimenez
Valentin Nebati
André Neri
Julien Nesme
Patrick Neufond
Caroline Nguyen
Anthony Nicolas

Esther Nissard
Sébastien Noly
David Omer
Maxime Otmani
Pascal Parsat
Valentin Paskov
Valentin Pasquet
Jean-Luc Passarelli
Julien Paulhiac
Sébastien Pavageau
Frédéric Pavageau
François Pelaprat
Franck Pelle
Rosalie Pericaud
Maxence Pesenti
Michaël Petit
Dominique Peurois
Olivier Pfeiffer
Cédric Picano
Julien Pichard
Jules Pierret
Pierre Pino
Raphaël Pochon
Anne Pollock
Eric Pottier
Matthias Poulie
Philippe Pourmarat
Florence Pournot
Nick Prasit
Elodie Pujol
Alexis Quinet
Laurent Radanovic
Franck Rarog
Benjamin Ratcliffe
Francis Rault
Sébastien Renard
Thiebaud Richard
Jean-Paul Riviere
Julien Robillard
David Rocher
Thomas
Rouleau-Gallais
Frédéric Roussel
Mathilde Rousselle
Nicolas Rubat
Hugo Rucay
Vincent Ruinart
Claude Saadi

Pierrick Saillant
Jonathan Saint-Val
François Salle
Valia Sanz
Guillaume Sarrouy
Raymond Sarti
Michaël Schaller
Robin Sellier
Ariane Sichel
Benoît Simon
Ludovic Sirtaine
Gabriele Smiriglia
Etienne Soullard
Adriana Spinella
Nicolas Sturmel
Isabelle Szymaszek
Christian Tacha
Corinne Taule
Jaufré Thumerel
Pierre Ulian
Frédéric Vaillant
Myriam Valet
Nicolas Vassor
Pascale Verdier
Claire Vertanessian
Claire Vialon
Rémi Vidal
Benjamin Vigier
Rodolphe Villeveille
Hervé Vincent
Jean-Pierre Vivante
Vincent Wüthrich
Christophe Yvernault
Mohamed Zami
Léa Zaouk
Eléonore Zetlaoui

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables au 10 juin 2026

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à l'ensemble de l'offre de formation continue proposée par le Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle (CFPTS), association régie par la loi de 1901, ayant son siège social sis 92, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET, sur catalogue et sur mesure pour des entreprises, réalisées dans ses locaux ou ceux mis à sa disposition. Elles s'adressent aux salariés intermittents, salariés d'entreprises en CDD ou CDI ou demandeurs d'emploi ainsi qu'à des personnes s'inscrivant à titre individuel, sans financement par un tiers. La souscription du dossier de candidature ou le « bon pour accord » d'un devis spécifique entraîne l'acceptation et l'adhésion sans réserve de l'ensemble des conditions ci-dessous, à l'exclusion de tout autre document émanant du participant, dont celui-ci aimerait se prévaloir, même si le CFPTS en a eu connaissance.

Conditions et modalités d'inscription / offre de formation catalogue

Pour s'inscrire, il faut remplir et renvoyer au CFPTS un dossier de candidature. Un accusé de réception est envoyé au candidat et/ou à son employeur selon les cas. Parallèlement, le candidat ou son employeur peut entamer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de sa formation auprès de son OPCO ou de l'institution dont il dépend. L'inscription d'un candidat est subordonnée à la recevabilité pédagogique (la fiche descriptive détaillée précise le prérequis nécessaire et ses modalités d'évaluation), et à la limite des places disponibles pour la formation. Pour chaque action de formation, une convention est signée entre le CFPTS et le candidat, l'employeur ou le tiers financeur selon les cas. En cas de financement de la formation par un tiers, l'inscription est effectuée au nom de la personne physique (candidat) mais le client du CFPTS est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant dans la convention de formation et payant le coût de la formation. Le candidat reconnaît que, préalablement à la signature de la convention de formation, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par le CFPTS à travers les documents d'information mis à sa disposition avant son inscription, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de la formation à ses besoins. À l'issue de la formation, le CFPTS communiquera au participant les documents attestant de la réalisation de la formation.

Devis

Des devis (propositions détaillées avec descriptif de formation et prix) sont envoyés en réponse aux candidatures et demandes de formations spécifiques. – Pour les formations catalogue, la durée de validité du devis est de 3 (trois) mois à compter de la date d'envoi. – Pour les formations hors catalogue, la durée de validité du devis est de 6 (six) mois à compter de la date d'envoi. Les commandes ne sont prises en compte qu'à réception du devis signé par le client ou d'un bon de commande.

Clause d'engagement et de responsabilité

Le CFPTS déclare avoir souscrit à une assurance responsabilité civile garantissant les conséquences pouvant résulter directement de ses activités de formation. La responsabilité du CFPTS envers le participant est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le participant et est, en tout état de cause, limitée au montant payé au CFPTS au titre de la formation. En aucun cas, la responsabilité du CFPTS ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation. Le CFPTS s'impose une obligation de moyens pour les formations proposées. Le déroulement, les contenus et les moyens utilisés sont susceptibles de changer à l'initiative de la direction des formations dans le respect des objectifs pédagogiques. Par ailleurs, le CFPTS ne pourra être tenu pour responsable des modifications

intervenues à la suite d'événements exceptionnels indépendants de sa volonté. Le participant s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice du CFPTS ou de tout autre participant. Le CFPTS se réserve le droit d'exclure de la formation, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ou au règlement intérieur.

Coûts et conditions de règlement

Tous les coûts des formations sont indiqués HT, facturés TTC, et comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas ne sont pas compris dans le coût de la formation. Pour certaines formations catalogue, les prix peuvent varier en fonction du statut des candidats et des dispositions des organismes financeurs. En cas de paiement effectué par un tiers dans le cadre d'un financement, il appartient au participant de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par un tiers financeur, la part non prise en charge sera directement facturée au participant. Par ailleurs, si l'accord de prise en charge par le tiers financeur ne parvient pas au CFPTS au premier jour de la formation, ce dernier se réserve la possibilité de facturer la totalité du coût de la formation au participant. Les factures du CFPTS sont émises à l'issue de la formation (sauf pour les clients domiciliés à l'étranger, pour lesquels la facturation est réalisée avant le début de la formation) et sont payables comptant, sans escompte, par chèque ou virement bancaire, sauf conditions spécifiques convenues entre les parties, dans les délais suivants : – à réception, en cas de facturation directe du participant (personne physique) de la totalité ou d'une partie du coût de la formation ; – dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date d'émission de la facturation, en cas de facturation d'une société ou d'un tiers financeur de la totalité ou d'une partie du coût de la formation. Un intérêt de retard sera dû pour tout paiement effectué au-delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) euros au titre des frais de recouvrement interne, exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandée.

Droit de rétractation (uniquement pour les formations financées directement par des personnes physiques)

À compter de la date de signature du contrat de formation, le client dispose d'un délai de 10 (dix) jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 (quatorze) jours pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Le candidat en informe le CFPTS par lettre recommandée avec accusé de réception. Un formulaire de rétractation est joint aux présentes CGV. Aucune somme ne sera réclamée par le CFPTS au client au titre de cette rétractation.

Report / Annulation / Désistement / Départ anticipé

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit au CFPTS. Pour toute annulation communiquée au CFPTS plus de 14 (quatorze) jours avant le début de la formation, aucune indemnité forfaitaire d'annulation ne sera facturée au client. En cas d'annulation entre 14 (quatorze) et 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 50 % (cinquante pour cent) du coût de la formation. En cas d'annulation moins de 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 100 % (cent pour cent) du coût de la formation. Si le participant ne s'est pas

présenté à la formation ou en cas de formation commencée et abandonnée, la totalité des coûts de la formation est due. De même, toute formation commencée et interrompue sur décision du CFPTS suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre du participant est due en totalité. En cas de formation initialement prévue pour être financée par un organisme financeur (autre que la société employant le participant), le CFPTS se réserve la possibilité de facturer les indemnités mentionnées ci-dessus directement au participant (en cas de non-paiement par l'organisme financeur), sauf cas de force majeure dûment reconnu. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue dans la convention de formation conformément à l'article L. 6353-7 du Code du travail. Il en va de même en cas d'annulation, de désistement ou d'abandon d'une formation destinée à être financée directement par le participant (personne physique). Le CFPTS se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Le candidat en est informé au plus tard 2 (deux) semaines avant le début de la formation.

Protection de données à caractère personnel

Le CFPTS s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour assurer la protection de l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») de ses candidats et d'utiliser de telles Données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 – RGPD et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ». Les Données font l'objet d'un traitement informatique par le CFPTS agissant en qualité de responsable de traitement. Ces informations sont à destination des services internes du CFPTS, de ses sous-traitants, notamment de son hébergeur, et des organismes paritaires collecteurs agréés. Les Données font l'objet d'un traitement pour les finalités suivantes : la gestion des inscriptions aux formations et la mise en œuvre des formations, la délivrance de diplômes et/ou certifications, ainsi que la promotion des formations et activités du CFPTS. Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités : le temps de la formation augmentée de 3 (trois) ans à des fins d'animation et de promotion d'autres sessions de formation connexes ou complémentaires, sauf opposition de la part du participant, sans préjudice des obligations de conservation à des fins de preuve ou des délais de prescription en archivage intermédiaire pendant 5 (cinq) ans à l'issue de la formation et 10 (dix) ans pour les documents comptables. Si le candidat est un consommateur et exerce son droit de rétractation, les Données seront supprimées dans un délai de 1 (un) an à compter de l'exercice de son droit de rétractation. Les Données sont hébergées au sein de l'Espace économique européen. Toute personne dont les Données ont été collectées par le CFPTS bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données, de limitation et d'opposition au traitement. Par ailleurs, toute personne concernée peut organiser le sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au CFPTS, auprès de son DPO : Société ACTECIL, 32, rue du Général de Gaulle, 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ou dpo_cfpts@actecil.fr. Si la personne concernée estime, après avoir contacté le CFPTS, que ses droits sur ses données personnelles ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la CNIL. Pour plus d'informations concernant le traitement des données personnelles, le candidat ou participant peut consulter la politique de confidentialité du CFPTS.

Propriété intellectuelle et confidentialité

Le CFPTS détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense, de sorte que la totalité des

supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale) utilisés dans le cadre de la formation, demeure sa propriété exclusive. Le participant s'interdit, à d'autres fins que strictement personnelles, d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, de traduire ou de représenter, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, de les commercialiser ou de les diffuser à des tiers sans l'autorisation expresse et écrite du CFPTS. Toute utilisation non autorisée est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. Par ailleurs, les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès.

Dispositions diverses

Si certaines dispositions des présentes CGV étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites mais les autres conditions n'en garderont pas moins leur force et leur portée. Le CFPTS se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle inscription, quelle que soit l'antériorité des relations entre le CFPTS et le client. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription.

Notifications

Dans tous les cas où les CGV prévoient l'envoi d'un courrier recommandé, il est précisé que celui-ci doit être un courrier recommandé en version papier et non un courrier recommandé électronique.

Attribution de juridiction et loi applicable

Les présentes CGV sont régies par la loi française interne. En cas de litige entre le CFPTS et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. Conformément aux dispositions des articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, à défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le CFPTS, à savoir AME CONSO, dans un délai de 1 (un) an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer : – soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ; – soit par courrier adressé à l'AME CONSO au 11, place Dauphine, 75001 Paris. Le recours à ce dispositif de médiation est gratuit pour le consommateur et ne le prive pas de la possibilité de porter ultérieurement sa réclamation devant les juridictions compétentes. En cas de litige n'ayant pu faire l'objet d'un accord amiable, tout différend au sujet de l'application des présentes CGV, de leur interprétation, de leur exécution sera porté devant les tribunaux de Bobigny, sauf dispositions d'ordre public applicables.

Formulaire de rétractation

Si vous souhaitez vous rétracter, veuillez compléter lisiblement et renvoyer le présent formulaire par courrier recommandé avec accusé de réception au CFPTS à l'adresse suivante : 92, avenue Gallieni – 93170 BAGNOLET Je/nous soussigné(s), vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur l'inscription ci-dessous : Nom de la formation : Date d'inscription : Nom de la personne qui se rétracte : Adresse : Date : Signature :

POUR UN PREMIER CONTACT

Accueil général et information

01 48 97 25 16

Sarah Magnin et Stéphanie Pigeon

contact@cfpts.com

Responsable d'orientation

Bénédicte Mariaux

bmariaux@cfpts.com

Directrice des formations

Relations entreprises

pour les formations à la carte

Béatrice Gouffier

bgouffier@cfpts.com

Relations entreprises

pour les formations en alternance

Bojana Momirovic

bmomirovic@cfpts.com

Référente handicap

Céline Braconnier-Olivaud

cbraconnier-olivaud@cfpts.com

Les programmes des formations menant à une certification officielle sont conformes aux règlements en vigueur. Les objectifs de formation sont consultables sur le site et les objectifs pédagogiques complets sont consultables sur les fiches descriptives de chaque stage.

Nos stages se déroulent sur le site du CFPTS à Bagnolet, sauf indication contraire inscrite dans nos fiches descriptives. Les formations de ce calendrier sont conçues, réalisées et dispensées par le CFPTS à l'exception de celles qui font l'objet d'une collaboration notée dans nos supports.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

**PRENEZ CONTACT
AVEC NOUS !**
WWW.CFPTS.COM

CFPTS

Centre de formation professionnelle
aux techniques du spectacle
92, avenue Gallieni – 93170 Bagnolet

✉ contact@cfpts.com

